

Développer la compétitivité des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier de l'UE







Rédacteur en chef: Rob Peters, chef d'unité — Réseau européen et suivi de la politique de développement rural, direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne. Comité de rédaction: services de la DG Agriculture et développement rural, présidés par Antonis Constantinou, directeur — Programmes de développement rural II. Auteurs et contributeurs: Angelo Strano, Adrian Neal, Tim Hudson, Philippe Perrier-Cornet, Annette Aagaard Thuesen, Kaley Hart, Edina Oscko, Mark Redman, Yvonne Kerr, Justin Toland, Eamon O'Hara, Wendy Jones, Andrew Howard, Anja Hayes, Stephen Gardiner, Jon Eldridge. Droits d'auteur relatifs aux photographies: © Union européenne, Tim Hudson, Mark Redman, Raluca Barbu, Forestry Commission (UK), A.A.Thuesen, Knuttenlunds Gods, EN RD Contact Point, L. Sonny, R. Deverell, Centre for Biosystems Genomics.

Nous vous invitons à vous abonner aux publications du Réseau européen de développement durable à l'adresse suivante:

http://enrd.ec.europa.eu

Vous pouvez également commander gratuitement un exemplaire sur papier via le site internet de l'EU Bookshop:

http://bookshop.europa.eu

Le contenu de la publication *Revue rurale de l'UE* ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle des institutions de l'Union européenne.

La *Revue rurale de l'UE* est publiée en six langues officielles (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais).

Manuscrit finalisé en juillet 2010. La version originale est le texte anglais.

© Union européenne, 2011

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

Pour de plus amples informations sur l'Union européenne, consultez le site http://europa.eu



Printed in Luxembourg

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu le label écologique de l'UE pour papier graphique (http://ec.europa.eu/ecolabel/)

Le contenu de la présente publication est donné uniquement à titre d'information et n'est pas juridiquement contraignant.

4va •	nt-propos AVANT-PROPOS	4
_es	zones rurales à la loupe le soutien des secteurs agricole, forestier et agroalimentaire de l'ue: combiner compétitivité et multifonctionnalité	6
Dév	veloppements ruraux	
٠	RESTRUCTURATION ET MODERNISATION DES SECTEURS AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE L'UE	12
	ATTEINDRE UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCOLOGIQUEMENT DURABLE	18
٠	FAVORISER LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE DANS L'AGRICULTURE: EXEMPLES DE RÉUSSITE AU DANEMARK	24
٠	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES: L'EXEMPLE DU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DANS LES ZONES RURALES ROUMAINES	28
Tou	r d'horizon du monde rural	
	LES ACTIVITÉS DE MISE EN RÉSEAU FAVORISENT LA COMPÉTITIVITÉ DES ZONES RURALES	34
Cito	yens ruraux	
	COMPÉTITIVITÉ DURABLE DANS L'AGRICULTURE MALTAISE	41
	L'APPRENTISSAGE D'UN DÉVELOPPEMENT RURAL RÉUSSI	43
	ANNAHARVEY FARM FOODS: UNE RECETTE IRLANDAISE DU SUCCÈS RURAL	45
_a r	echerche rurale	
٠	LA RECHERCHE APPORTE UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES BESOINS D'INNOVATION À LONG TERME DES ZONES RURALES	48
٠	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU MARCHÉ EUROPÉEN DE LA TOMATE ET DE LA POMME DE TERRE	52
Pers	spectives de développement rural	
٠	PERSPECTIVES POLITIQUES ET PRATIQUES CONCERNANT LA QUALITÉ DES PRODUITS AGRICOLES	56
	ÉTUDE DES RÉPERCUSSIONS DU COMMERCE MONDIAL: DÉMYSTIFIER LE CYCLE DE DOHA	60

Avant-propos



agriculture et les zones rurales continuent d'être considérées comme des «enjeux vitaux» pour l'avenir de l'Europe. C'est ce que montre un récent sondage réalisé par l'Eurobaromètre, dans lequel une écrasante majorité de citoyens européens s'est déclarée favorable aux efforts continus consentis par l'Union européenne (UE) dans le domaine de la politique de développement rural afin que les zones rurales contribuent à préserver la viabilité des secteurs agricole, alimentaire et forestier. La poursuite de cette approche va de pair avec l'objectif général visant à créer une économie ouverte et durable, susceptible d'attirer les investissements et l'emploi dans les zones rurales. Vu sous cet angle, le programme ambitieux en matière de développement rural européen contribue également à la stratégie Europe 2020 pour la croissance.

Les secteurs agricole, alimentaire et forestier offrent aussi des possibilités considérables de «croissance verte», une préoccupation dont l'importance et la signification vont grandissant dans l'ensemble des secteurs. La politique régionale et de cohésion joue aussi un rôle dans ce domaine, les zones rurales bénéficiant des initiatives de financement complémentaires de l'UE qui offrent des synergies dans le domaine de la promotion de l'économie de marché et de la compétitivité économique dans les zones rurales de l'Europe.

Dans la foulée du bilan de santé de la politique agricole commune (PAC), le soutien d'une politique de développement rural plus intelligente, plus verte et plus inclusive a bénéficié de l'injection de nouveaux fonds, ces nouvelles sources de financement commençant à jouer un rôle dans le soutien des plans de développement rural (PDR) des États membres. L'objectif d'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et sylvicole a été inclus dans la conception des PDR et d'importantes sommes provenant des fonds alloués dans la foulée du bilan de santé de la PAC ont été investies dans des initiatives visant à améliorer la compétitivité dans le respect de l'environnement, à savoir une gestion plus économe de l'énergie et de l'eau, une diminution des risques de pollution et des progrès dans le bien-être des animaux, en plus d'autres mesures visant à augmenter l'efficacité et à réduire les déchets.

La question de la sécurité alimentaire revêtant une importance croissante, la politique de développement rural de l'UE a aussi pour tâche de préserver les ressources naturelles et de maintenir la capacité de l'agriculture de l'UE à augmenter la production alimentaire — dans des proportions élevées le

cas échéant — à l'horizon 2050. Parallèlement, les priorités du développement rural consistent à promouvoir la capacité de l'UE à faire usage de son importante base de ressources de la manière la plus efficace ainsi que de préserver sa capacité à produire des résultats pour de nombreux types de biens publics.

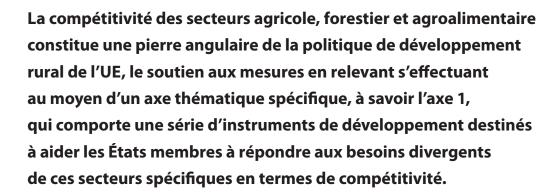
Cette cinquième édition de la *Revue rurale de l'UE* examine en détail la place de la compétitivité dans la politique de développement rural de l'UE. Elle étudie les progrès réalisés dans ce domaine et la manière dont la question de la compétitivité complète d'autres priorités du développement rural. Elle examine également la façon dont divers États membres ont recours aux différents types d'interventions et d'actions complémentaires des PDR pour développer et renforcer la compétitivité de leurs zones rurales, en encourageant la croissance et l'innovation ainsi qu'en soutenant de nouveaux créneaux d'activité.

Les préoccupations environnementales sont évidemment une caractéristique fondamentale de toute politique de l'UE. Le présent magazine souligne ce phénomène en explorant à la fois les opportunités et les défis que ces questions soulèvent pour les parties prenantes du développement rural. Maintenir un juste équilibre entre une croissance plus verte et la préservation d'une position concurrentielle sur le marché mondial constitue une finalité à laquelle nous nous devons tous de contribuer. Les jeunes agriculteurs sont considérés comme d'importants moteurs de la restructuration et du développement du marché, au même titre que les modes de soutien qui contribuent à fournir une formation en vue de la reconversion et l'acquisition de nouvelles compétences et d'expérience dans les zones rurales. Consciente de l'importance d'autres facteurs dans le renforcement des avantages concurrentiels des régions rurales européennes, comme l'esprit d'entreprise, l'innovation, la coopération et le transfert de connaissances, la présente édition de la Revue rurale de l'UE cherche à mettre l'accent sur les idées nouvelles et l'échange d'expériences d'une manière qui permette d'atteindre l'objectif de compétitivité.

Par ailleurs, compte tenu de la date de publication de ce magazine qui coïncide avec les réflexions sur l'avenir de la PAC après 2013, celui-ci récapitule les multiples avantages qui découlent du renforcement des rôles multifonctionnels que les activités connexes aux secteurs agricole, agroalimentaire et sylvicole jouent dans le soutien et la croissance de l'économie rurale européenne.







L'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et agroalimentaire constitue depuis longtemps l'un des principaux enjeux de l'UE. Dès les années 70, l'objectif de la politique agricole était de moderniser les exploitations, en particulier à l'aide de subventions directes aux agriculteurs destinées à des investissements matériels. Ces subventions ont notablement accru la production par unité d'exploitation dans le secteur agricole.

Au cours de la dernière décennie, en raison de l'évolution du contexte international de l'agriculture européenne et des nouvelles orientations de la politique européenne et de la politique agricole commune, le concept de la compétitivité de l'agriculture européenne a évolué.

Tout d'abord, le renforcement de la concurrence internationale et la pression exercée sur l'Europe lors de négociations internationales ont conduit le Conseil européen, par le biais de l'agenda de Lisbonne [présenté en 2000 et actualisé avec la nouvelle stratégie Europe 2020 (1)], à se donner pour mission de préserver et d'améliorer la solide position globale de l'UE dans le monde en tant qu'économie compétitive fondée sur la connaissance. À l'origine, le besoin d'améliorer la compétitivité de l'agriculture européenne était ressenti par rapport aux systèmes agricoles plus modernes, tels que ceux existant aux États-Unis, fondés sur des superficies plus étendues et caractérisés par le souci constant de se situer à l'avant-garde de la recherche et du développement ou dans d'autres domaines d'innovations. Toutefois, la concurrence est désormais de plus en plus perçue comme provenant des secteurs agricoles d'autres pays tiers, dont un certain nombre d'économies émergentes qui bénéficient d'un avantage concurrentiel s'expliquant par leurs faibles coûts de main-d'œuvre.

En second lieu, l'expansion de l'UE a conduit à une forte augmentation des disparités économiques entre les exploitations agricoles européennes. Il est crucial d'améliorer la compétitivité des moins productives d'entre elles, afin de garantir la cohésion sociale au sein de l'UE et de promouvoir une plus grande homogénéité entre les agriculteurs.

En troisième lieu, l'amélioration de la compétitivité doit constituer un processus qualitatif. Les changements de conception de la compétitivité doivent s'inscrire dans les nouvelles orientations de la PAC. Il ne s'agit pas simplement de cibler un plus grand volume de production par travailleur ou de produire à un moindre coût. Il s'agit aussi de favoriser en Europe une nouvelle industrie agricole et alimentaire concurrentielle qui soit: i) plus orientée vers le marché étant donné la disparition progressive des subventions à l'exportation et du soutien

des marchés des produits agricoles dans la PAC réformée; ii) plus économique en termes de moyens de production et de consommation d'énergie provenant de combustibles fossiles; iii) plus orientée vers des produits sûrs et de qualité dotés d'une plus haute valeur ajoutée; iv) plus respectueuse de l'environnement et plus efficace en termes de fourniture de services environnementaux à la communauté rurale et à la société dans son ensemble, comme la qualité du paysage, la contribution à la biodiversité, etc.

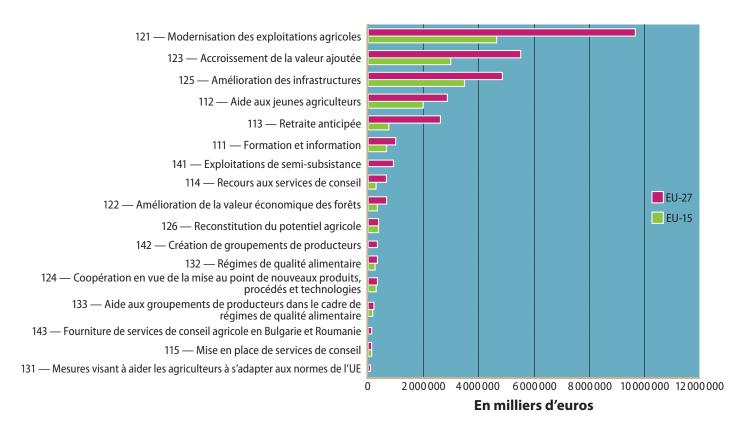
L'amélioration de la compétitivité doit aller de pair avec l'évolution de la nature multifonctionnelle de l'agriculture européenne. Cette orientation fait partie de la stratégie de Göteborg définie par l'UE en 2001 et qui favorise le développement durable.

Les leviers de la compétitivité

L'axe 1 de la politique de développement rural de l'UE pour la période 2007-2013 consiste en quinze mesures qui doivent être cofinancées par les États membres. Chaque pays a sélectionné les plus appropriées de ces mesures pour les inclure dans son plan de développement rural. L'illustration 1 reprend les diverses mesures et met en évidence les sommes totales engagées au titre des mesures individuelles par les États membres au niveau de l'UE.

Illustration 1 — Mesures de l'axe 1 au titre de la période de programmation 2007-2013

(direction générale de l'agriculture et du développement rural — informations statistiques et économiques — rapport 2009)





Chacune des quinze mesures des PDR de l'axe 1 contribue en diverses façons à la réalisation de l'objectif visant à assurer la compétitivité des secteurs agricole et sylvicole européens. Il est possible d'identifier quatre leviers principaux qui stimulent la compétitivité et sont utilisés à des degrés divers dans chaque pays, en fonction de la situation et des besoins spécifiques desdits secteurs.

La mécanisation et la modernisation

Le premier levier, utilisé déjà depuis longtemps dès le début de la politique agricole définie par les six États membres fondateurs de la Communauté européenne, a trait à la modernisation et à la mécanisation. Il est fondé sur les investissements en matière d'équipement et d'infrastructure, dans le but de diminuer les coûts directs de production et d'augmenter la productivité de la main-d'œuvre dans les entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières de petite taille au faible niveau de mécanisation.

Les PDR des États membres ont recours à deux types de mesures pour atteindre cet objectif. En premier lieu, grâce à l'octroi de subventions directes et/ou de bonifications d'intérêts sur les prêts, les PDR peuvent aider les agriculteurs à se doter d'équipements pour mécaniser (et informatiser) leurs exploitations, ainsi qu'à construire ou rénover des bâtiments destinés au cheptel, etc. De nos jours encore, l'aide à la modernisation des exploitations agricoles (mesure 121) compte toujours parmi les mesures les plus importantes de l'axe 1 (31 % de la programmation dans le contexte du PDR 2007-2013).

En second lieu, l'amélioration de l'efficacité peut être obtenue au moyen de mesures collectives visant à réduire les coûts de production et de transport, telles que le remembrement — afin de réduire le nombre de parcelles de terrains ou d'infrastructures — pour faciliter l'accès aux terrains forestiers. La mesure 125, «amélioration et développement des infrastructures liées à l'évolution et à l'adaptation des secteurs agricole et forestier», fournit des opportunités pour

bénéficier des avantages liés à cet aspect de la modernisation.

À l'heure actuelle, les nouveaux États membres sont particulièrement concernés par ce premier levier de la compétitivité étant donné la faible taille de la plupart des exploitations agricoles en grande partie non mécanisées de ces pays et la piètre qualité de leur infrastructure rurale. En Pologne, par exemple, à la fin de l'année 2009, près de 45 000 demandes avaient été déposées par les agriculteurs polonais pour bénéficier de la mesure 121, tandis que 350 projets de remembrement avaient été planifiés au titre de la période 2007-2013. Par ailleurs, l'accent ayant été fortement placé sur les nouveaux défis du développement rural qui sont survenus à la suite du bilan de santé de la PAC, les autorités polonaises ont renforcé l'importance de leur soutien au PDR relatif à la modernisation ou la restructuration des exploitations laitières. Wiktor Szmulewicz, président du Conseil national polonais des chambres agricoles, déclare à ce propos: «L'image du paysan polonais labourant son champ au moyen



d'un cheval et d'une charrue relève pour l'essentiel du passé, car la grande majorité des exploitations agricoles polonaises se sont mises aux normes européennes.»

Le renforcement des compétences en matière de compétitivité

Un deuxième levier capital du soutien au PDR visant à améliorer la compétitivité est l'investissement dans le capital humain de l'axe 1. Conformément à la stratégie de Lisbonne puis à la stratégie Europe 2020 du Conseil, qui encouragent une économie fondée sur la connaissance, l'UE a besoin d'agriculteurs et d'entrepreneurs ruraux mieux qualifiés dans le double objectif de garantir de meilleures performances techniques et d'anticiper les signaux du marché pour une plus grande orientation vers le marché, ou d'y répondre.

Diverses mesures contribuent à atteindre cet objectif dans le cadre de l'axe 1. Certaines de ces mesures, consistant en une aide au conseil ou à la formation (voir illustration 1: mesures 111, 114 et 115), peuvent concerner l'ensemble des agriculteurs ou des sylviculteurs. Toutefois, la principale mesure qui cible les jeunes agriculteurs est sans doute la mesure 112 intitulée «aide à l'installation des jeunes agriculteurs». Il s'agit d'une autre priorité définie par l'UE à la suite du bilan de santé de la PAC, avec une hausse du montant maximal du soutien à l'installation qui est passé de 55 000 à 70 000 euros.

La France, par exemple, a toujours accordé une importance accrue à cette mesure, qui représentait 30 % des dépenses au titre de l'axe 1 pour les trois dernières années de son PDR 2007-2013 (ministère français de l'agriculture, base de données Osiris, novembre 2009). En aidant les jeunes agriculteurs, l'accent est placé sur la formation et le développement de la connaissance (les jeunes Européens doivent posséder un niveau minimal d'instruction afin de pouvoir bénéficier de cette aide). Ils doivent également participer à diverses sessions de formation, en France, notamment, à un stage de six mois dans d'autres exploitations agricoles dans l'objectif d'élargir leurs horizons et d'étendre leurs ambitions. Par ailleurs, cette aide permet aux jeunes agriculteurs qui ne proviennent pas d'un milieu agricole, mais qui possèdent un bon niveau d'éducation générale ou supérieure et qui souhaitent s'orienter vers la profession d'agriculteur, de créer leur entreprise dans le secteur.

Ces nouveaux agriculteurs, qui sont plus ouverts au monde extérieur et aux nouvelles attentes de la société et des consommateurs, sont d'excellents partisans potentiels d'une nouvelle agriculture concurrentielle en Europe, mais il leur faut un accès à l'aide financière, au conseil, à l'assistance et à la formation qui sont offerts dans le cadre des PDR, ce qui leur permet d'acquérir le savoir-faire et les qualifications agricoles techniques qui sont susceptibles de leur faire défaut. Le témoignage de Jérémy Parnaudeau, un jeune éleveur de chèvres de 27 ans (50 hectares, 33 chèvres), qui a établi son exploitation dans une région montagneuse du sud de la France en 2009, fournit une bonne illustration à cet égard. Provenant d'un milieu non agricole et possédant un diplôme en géographie, il a choisi de «vivre et travailler à la campagne». En 2007, il a commencé par effectuer le stage obligatoire de six mois auprès d'un éleveur de chèvres/ fabricant de fromage biologique qui a agi en tant que tuteur: «Sur le plan technique, j'ai tout appris en suivant le cycle de production complet; la période de stage m'a beaucoup servi. Sans cette aide, je n'aurais jamais pu créer ma propre entreprise, ce n'était tout simplement pas possible. J'ai eu la chance de trouver une exploitation agricole rapidement et le système de parrainage m'a aussi permis de reprendre la clientèle de l'exploitation agricole et de préserver ainsi l'aspect de commercialisation, en particulier au niveau des marchés (deux par semaine) et des restaurants. La formation m'a aussi appris énormément.» Jérémy et son partenaire se sont vu octroyer une aide directe d'une valeur de 31 050 euros et un prêt à taux réduit de 87 000 euros. Cette aide du PDR a impliqué un cofinancement du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), l'aide restante étant fournie par l'État français et la Région du Languedoc.

La qualité des produits

Une troisième forme de soutien à la compétitivité offert par le PDR repose sur l'augmentation de la valeur ajoutée des produits par le biais de politiques de qualité et d'innovation. Plusieurs mesures de l'axe 1 peuvent être mises en œuvre aux niveaux national ou régional pour atteindre cet objectif. Elles sont fréquemment utilisées dans les PDR régionaux de l'Espagne et de l'Italie où, à Venise par exemple, de petites et moyennes entreprises agroalimentaires peuvent bénéficier de la mesure 123 pour des aides aux investissements, dans le but de mettre en œuvre des stratégies de qualité et de traçabilité en ce qui concerne leurs produits et de mettre au point des filières agroalimentaires et des plates-formes de commercialisation. La coopération entre opérateurs locaux est également favorisée à Venise et la région encourage les producteurs et les entreprises de transformation à mettre en œuvre conjointement des plans de qualité communs afin de différencier leurs produits sur les marchés, par le biais du soutien aux plans de qualification, de certification et de produits de tradition locale à travers les mesures 132 et 133. Dans la région de Navarre, le soutien en vertu de la mesure 123 est octroyé au développement de petites entreprises agroalimentaires, de caractère artisanal, afin d'obtenir des produits de bonne qualité et possédant des critères de différenciation sur la base des produits agricoles locaux.



La compétitivité et l'environnement

Un quatrième levier important qui contribue au renouvellement de la compétitivité de l'agriculture européenne reflète une partie des facteurs fondamentaux qui ont abouti au bilan de santé de la PAC et qui en découlent. Ceux-ci ont trait au soutien des secteurs agricole, sylvicole et agroalimentaire de l'UE pour qu'ils deviennent plus respectueux de l'environnement, soucieux d'atténuer le changement climatique et plus économes en énergie.

Parallèlement, les entreprises sont encouragées à développer de nouvelles activités qui ont un effet positif sur l'environnement, en particulier la production d'énergie verte.

Les pays ou régions pratiquant les techniques d'élevage intensif et qui, au cours des dernières décennies, ont modernisé au maximum leurs systèmes agricoles et atteint des niveaux très élevés de productivité sont maintenant ceux le plus directement concernés par cette exigence de la nouvelle compétitivité agricole. Dans certains États membres, la concentration des bovins et des porcins dans des zones limitées engendre la présence d'un excès de nitrates dans le sol et l'eau, des émissions très élevées de gaz à effet de serre (méthane) et une consommation d'énergie élevée.

Le Danemark par exemple (avec ses treize millions de porcins) en a fait une priorité de son PDR révisé en 2009. Le PDR danois fait partie du vaste plan national «Croissance verte», mis en œuvre en juin 2009. L'axe 1 y est incorporé avec l'objectif principal d'encourager les agriculteurs à produire une énergie verte en se servant de la méthanisation du fumier d'animaux et inclut l'aide aux investissements dans les nouvelles technologies auxquelles les agriculteurs doivent être formés et pour lesquelles ils doivent être conseillés. À cet effet, l'aide est associée à la diffusion de connaissances nouvelles et à l'organisation de démonstrations qui sont cofinancées par la mesure 111. Les industries agroalimentaires danoises sont également encouragées à réduire leurs incidences négatives sur l'environnement et à augmenter leur efficacité énergétique en recourant davantage aux sources d'énergie renouvelables. La mesure 123 contribue à ce type d'activité de développement rural en ciblant les petites et moyennes entreprises sylvicoles ou agroalimentaires en fournissant jusqu'à 40 % de l'aide aux investissements en équipement qui se rapportent à ces objectifs.

Combiner compétitivité et multifonctionnalité

Le large éventail de mesures proposé dans le cadre des PDR permet actuellement aux États membres de mettre l'accent, à des degrés divers, sur chacun des leviers de la compétitivité mentionnés ci-dessus. Les États membres peuvent utiliser des synergies entre la compétitivité et le développement durable dans leur PDR afin de fournir non seulement des produits, mais aussi des services à la société.





La restructuration et la modernisation des secteurs agricole et agroalimentaire constituent un objectif fondamental à long terme de la politique de développement rural de l'UE, qui vise à répondre à différents besoins en matière de restructuration et de modernisation en fonction des États membres.

À quoi ressemblera la technologie agricole dans dix ans? Selon un projet de recherche de l'UE sur les perspectives d'avenir de l'ingénierie et des technologies agricoles en 2020, la technologie agricole européenne sera la première du monde dans le domaine de la production végétale et animale à l'horizon 2020. L'électronique, l'automatisation et la robotique seront largement répandues. L'énergie et le matériel agricole se seront adaptés aux sources d'énergie renouvelables, telles que le carburant de synthèse d'origine biologique, l'hydrogène et les piles à combustible. Les équipements agricoles seront plus spécialisés et plus optimisés que jamais. La technologie d'épandage d'engrais répondra aux besoins des petites superficies de culture ou des plantes individuelles. Des «chiens de berger» robotisés seront chargés des tâches de gestion et des activités de conduite des troupeaux de bovins et d'ovins.

Bien entendu, nous sommes encore très loin de cette vision utopique de l'agriculture européenne, car les obstacles ne manquent pas. Toutefois, les programmes de développement rural des États membres contiennent des mesures spécifiques visant à moderniser le potentiel physique des secteurs agricole et agroalimentaire de diverses manières. Dans ce processus, les progrès technologiques jouent un rôle clé qui peut contribuer à moderniser de nombreuses exploitations et d'autres entreprises rurales de l'UE, ainsi qu'à améliorer leur efficacité.

Soutenir l'agriculture durable en Belgique

En Belgique, le réseau de développement rural de la Région wallonne fournit des informations aux agriculteurs sur les solutions visant à économiser l'énergie. Cette initiative découle de la tendance croissante perceptible en matière de modernisation des exploitations agricoles consistant à intégrer des solutions d'économie d'énergie pour réduire les coûts de production. «Un agriculteur qui produit de l'énergie doit être capable de l'utiliser dans sa propre exploitation et de vendre le surplus. Dans notre région, les contraintes juridiques actuelles empêchent les agriculteurs de le faire. C'est un domaine important où le réseau de développement rural peut intervenir pour aider les agriculteurs, mais également pour faire des recommandations aux législateurs», déclare un membre de la Fédération wallonne de l'agriculture.

Le réseau de développement rural de Wallonie a pour objectif d'aider les agriculteurs à surmonter les difficultés techniques, financières, administratives et réglementaires relatives à la mise au point de solutions en matière d'économie d'énergie dans le secteur agricole. Parmi les activités organisées figure l'organisation d'un séminaire (ateliers thématiques) qui a réuni des conseillers régionaux et des membres d'associations agricoles pour débattre de questions d'énergie. L'atelier de transfert de connaissances a servi de forum d'échange d'expériences sur les bonnes pratiques de l'agriculture à haut rendement énergétique, et le réseau recueille actuellement une série d'exemples sur le sujet qui seront diffusés sous la forme d'un nouveau document d'orientation.

Futures générations d'agriculteurs

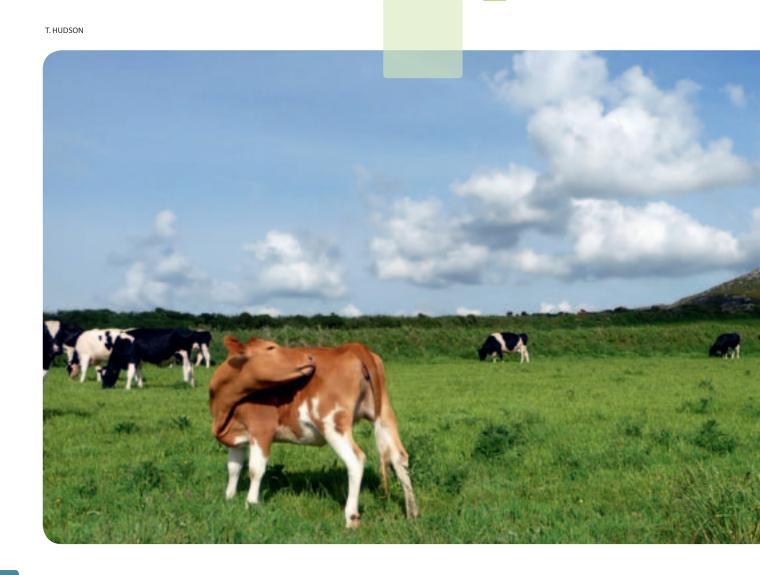
Un des principaux groupes cibles des mesures concernant le «potentiel humain» est la catégorie des jeunes agriculteurs, car les nouvelles générations se montrent généralement plus réceptives aux concepts modernes de développement durable et d'innovation et à l'orientation des efforts de restructuration du PDR vers l'avenir. En outre, le vieillissement de la population est un énorme défi en Europe, notamment dans les zones rurales. Par exemple, le rapport sur l'état de l'espace rural (State of the Countryside report), publié par la commission des communautés rurales du Royaume-Uni, a montré que les régions rurales anglaises comptent presque 400 000 jeunes entre 15 et 29 ans de moins qu'il y a seulement vingt ans. De plus, ces mêmes

tendances se retrouvent dans d'autres pays d'Europe.

«Les jeunes ne veulent plus s'installer comme agriculteurs... la rigueur des conditions de vie qu'ont vécues leurs parents ne les y encourage guère», explique un jeune Français habitant en zone rurale. La mesure «installation de jeunes agriculteurs» vise à faire face à la structure d'âges défavorable dans les zones rurales et à améliorer l'image de l'agriculture en la présentant comme une évolution de carrière attrayante et moderne. Par exemple, les fonds du PDR sont destinés à encourager les jeunes agriculteurs à investir dans de nouveaux équipements de haute technologie et des approches informatisées modernes, deux options qui permettent d'améliorer la compétitivité et de garantir les niveaux de revenus répondant aux ambitions des jeunes générations.

Nouveaux États membres

Les exploitations agricoles des nouveaux États membres sont particulièrement exposées aux pressions de la concurrence, et des parts substantielles des ressources des PDR sont investies dans la promotion de la restructuration et de la modernisation dans ces pays. La réussite de la transition de beaucoup d'économies rurales dans ces pays dépendra, notamment, des améliorations de la productivité à travers la modernisation et le développement technologique. Les fonds des PDR alloués à la modernisation des équipements de ces pays sont souvent destinés à améliorer et à remplacer les machines vétustes, et un nombre croissant d'exploitations des États membres se tournent vers les technologies modernes.



Améliorations apportées au sein de l'exploitation Yankovi en Bulgarie: un nouveau séparateur de fumier

Daniela et George Yankovi sont des avocats bulgares qui ont quitté, il y a trois ans, leur précédent emploi dans le domaine de la justice et de la santé animale pour devenir agriculteurs. Aujourd'hui, ils gèrent un troupeau de quelque 130 vaches de la race holstein-frisonne.

En 2008, ils ont introduit une demande d'aide dans le cadre de la mesure de «modernisation des exploitations agricoles» du PDR bulgare. Leurs objectifs étaient d'accroître l'efficacité globale de leur exploitation et d'introduire de meilleurs systèmes de protection de l'environnement afin de pouvoir se conformer à la directive UE relative aux nitrates. Ils ont reçu une subvention du PDR pour financer la construction d'un nouveau système de stockage et de traitement du fumier. Ce projet est l'un des premiers de son espèce en Bulgarie et possède une importante valeur de démonstration pour d'autres agriculteurs. Il constitue en effet un exemple de la manière dont l'aide du PDR peut être utilisée pour moderniser la gestion des déchets agricoles, tout en résolvant aussi les problèmes liés au stockage du fumier.

Fière de son projet, la famille Yankovi souhaite investir dans d'autres aménagements destinés à restructurer son modèle agroalimentaire en augmentant la taille de son exploitation et en se concentrant sur la qualité de ses produits. Selon Daniela Yankova, «le développement de l'agriculture moderne et la production de produits alimentaires de qualité améliorent l'ensemble de la société». Elle est également convaincue que son activité est promise à un brillant avenir et estime important que le PDR soit capable de faire la distinction entre les besoins de développement des petites exploitations et ceux des grandes unités de production alimentaire industrialisée, car la compétitivité, tant des grandes que des petites exploitations, est importante pour l'équilibre de l'économie rurale bulgare.



Restructuration de l'agriculture de semi-subsistance

Sur les 14 millions d'exploitations agricoles que compte l'UE, environ 10 millions couvrent une superficie de moins de 5 hectares. Un grand nombre de ces petites exploitations se trouvent dans des pays comme la Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, la Hongrie, l'Italie, la Grèce et l'Espagne, où elles opèrent souvent sur la base d'une activité de subsistance ou de semi-subsistance. Les exploitants qui pratiquent une agriculture de semi-subsistance peuvent aussi bénéficier de plusieurs autres mesures du PDR. En effet, tant les mesures «générales» accessibles à tous les États membres (par exemple la formation, les services de conseil, la diversification des activités agricoles)

que certaines mesures transitoires particulières uniquement accessibles aux nouveaux États membres (aide spécifique à l'agriculture de semi-subsistance en cours de restructuration, aide à la constitution de groupements de producteurs pour les aider à accéder aux marchés) peuvent aider ces exploitants à se restructurer, se moderniser et augmenter leur compétitivité.

Les principaux obstacles que le programme de développement rural de l'UE cherche à lever en ce qui concerne les exploitants pratiquant une agriculture de semi-subsistance sont notamment: la dimension des exploitations; l'accès limité au capital financier; les niveaux de qualification relativement bas; les perspectives à court terme; la mauvaise connaissance des possibilités commerciales.

L'aide du PDR est destinée à faire face à ces problèmes et favorise l'introduction de changements structuraux dans le secteur de l'agriculture de semi-subsistance par le biais de l'aide au titre de l'axe 1. Des critères d'éligibilité ont été établis afin de cibler strictement l'aide à la restructuration et à la modernisation là où elle est susceptible de produire le plus d'effets. Par exemple, en Bulgarie, l'agriculture de semi-subsistance est soutenue lorsque les agriculteurs ont moins de 60 ans et lorsque leur exploitation représente 1 à 4 unités de dimension européenne (UDE) (1). Ces agriculteurs doivent avoir préparé un plan d'entreprise solide pour leur exploitation agricole. Un programme de suivi est mis en place pour observer les progrès des bénéficiaires du PDR et pour fixer des jalons obligeant les agriculteurs à démontrer, lorsqu'ils ont reçu l'aide du PDR durant cinq ans, que leur exploitation est économiquement viable (par exemple qu'elle a atteint ou dépassé la dimension économique de 4 UDE et a progressé d'au moins 3 UDE).

La mise en œuvre de ces régimes et d'autres régimes relevant du PDR destinés à aider l'agriculture de semi-subsistance dans les nouveaux États membres en est encore au stade initial.

Pour résumer

D'ici à 2020, il est évident que l'Europe rurale doit saisir les nombreuses possibilités de modernisation et de restructuration de sa base économique traditionnelle. Le processus nécessitera des mesures différentes suivant les régions, et les PDR sont adaptés aux besoins de développement rural territorial.

Les tendances actuelles de l'aide à la modernisation et à la restructuration au titre du PDR seront maintenues et continueront à privilégier l'amélioration de la compétitivité, le renforcement de la viabilité des zones rurales, le soutien à la viabilité écologique et l'accroissement de la production alimentaire. Les

autres domaines prioritaires consistent, notamment, à faciliter la transition des nombreux agriculteurs de semisubsistance que compte l'Europe, à aider le secteur laitier à suivre l'évolution des conditions du marché, à atténuer les effets du changement climatique et à stabiliser les facteurs démographiques.

Les outils clés du PDR pour appliquer ces objectifs politiques englobent le cofinancement des investissements dans les nouvelles technologies, la modernisation des infrastructures, les systèmes de qualité, le soutien à l'innovation, la préretraite et l'aide aux jeunes agriculteurs, le partenariat et d'autres nouvelles approches.

Des problèmes subsistent et il reste beaucoup à faire. Mais le secteur agricole de l'UE dispose du potentiel nécessaire pour devenir le numéro un mondial en 2020, et la politique de développement rural de l'UE a un rôle important à jouer dans la réalisation de cet objectif.

 (¹) Une UDE est une mesure de la dimension économique d'une exploitation agricole basée sur la marge brute de chaque culture de l'exploitation.



Les aides aux agriculteurs hongrois dans la pratique

La famille Sztancs de Nyíradony, dans le comté hongrois de Hajdú-Bihar, tire ses revenus de l'agriculture et de l'élevage. Auparavant, les Sztancs avaient eu des difficultés à produire une gamme suffisante de produits pour la vente, mais ils ont reçu un financement au titre du précédent système communautaire d'aide au développement rural (2004-2006) de la Hongrie, et cette aide du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) les a aidés à poursuivre leur activité.

L'aide de l'UE a augmenté la capacité de productivité de leur exploitation en cofinançant la construction de nouvelles installations de stockage. Cela a permis à l'exploitation d'améliorer ses économies d'échelle et d'assurer aux grossistes des fournitures plus fiables de produits de qualité supérieure.

Aujourd'hui, le fils de Laszlo Sztancs, qui est vétérinaire, explique combien il a été difficile de gérer l'exploitation familiale dans le passé, et il pense que la ferme de ses parents n'aurait pas survécu sans l'aide de l'UE. «Nous ne voulons certainement pas quitter cette région ou vendre nos terres», déclare le jeune Sztancs. «Nous essaierons de conserver la totalité de nos terres, surtout les parcelles dont mon père et mon grand-père ont pris soin. Notre famille ne rechigne pas à la tâche.»

En Hongrie, la disponibilité de l'aide actuelle du PDR améliore les perspectives des agriculteurs comme les Sztancs de rester au pays, de récolter les fruits de leurs efforts et de développer leur activité pour devenir des entreprises viables et compétitives.

Informations complémentaires

Pour plus d'informations sur «Vision 2020» par Manufuture: http://www.manufuture.org

Pour plus d'informations sur le programme de modernisation agricole (FMP) en Irlande du Nord:

http://www.dardni.gov.uk/index/rural-development/rdp-campaign.htm

Orientations stratégiques pour le développement rural:

 $http://ec.europa.eu/agriculture/capreform/rdguidelines/index_en.htm$



R.BARBU



Les mesures de développement rural offrent de nombreuses possibilités d'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole, alimentaire et forestier, mais de manière écologiquement durable, en utilisant moins de ressources et en limitant la pollution.

La politique de développement rural de l'UE vise à améliorer la compétitivité des secteurs agricole, alimentaire et forestier. Toutefois, il est important que ces améliorations ne se fassent pas aux dépens de l'environnement, mais bien en cherchant à créer des synergies entre compétitivité et développement durable.

En Irlande du Nord, la Fivemiletown Creamery, petite coopérative détenue par des agriculteurs qui produisent et commercialisent une gamme de fromages locaux, a eu recours aux fonds du PDR pour introduire une nouvelle technologie visant à résoudre un problème de déchets et à améliorer l'efficacité et la rentabilité de ses activités. Le lactosérum, un sous-produit du processus de transformation fromagère, était utilisé à l'origine pour l'alimentation porcine. Pourtant, en installant une unité d'osmose inverse dans la crémerie, l'entreprise a pu augmenter le contenu solide de son lactosérum, qui peut ainsi être vendu et utilisé comme ingrédient dans les boissons isotoniques. Maintenant, non seulement le lactosérum a atteint une

valeur commerciale, mais il a également réduit son impact environnemental. En effet, il ne nécessite plus qu'un quart de l'espace qu'il occupait pour le transport, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Contexte politique

Garantir la compétitivité du secteur agricole a toujours été un principe directeur des réformes successives de la politique agricole commune, en particulier au cours de la dernière décennie, car le marché joue un rôle de plus en plus déterminant dans le choix, la méthode et le lieu de production. En même temps, on insiste de plus en plus sur la nécessité de rendre les activités agricoles écologiquement durables.

La stratégie de développement durable (SDD), approuvée par le Conseil européen en juin 2001 à Göteborg, a défini un certain nombre de principes directeurs pour la PAC, stipulant qu'«une économie performante doit aller de pair avec une utilisation durable des ressources

naturelles...» Ces principes ont été confirmés dans la stratégie de Lisbonne de 2003 et réitérés dans la SDD révisée de l'UE de juin 2006, qui souligne que «les objectifs économiques, sociaux et environnementaux peuvent se renforcer et devraient par conséquent évoluer de concert».

Les mesures visant à restaurer et améliorer la compétitivité des zones rurales sont parties intégrantes de la politique de développement rural depuis 2000. Les orientations stratégiques UE du Feader mettent en exergue la nécessité d'améliorer la compétitivité afin de répondre à l'évolution des demandes du marché englobant «de nouvelles approches, de nouvelles technologies et l'innovation». Néanmoins, cela doit aussi contribuer au développement durable, et l'une des mesures clés que les États membres sont encouragés à financer est la promotion de l'efficacité de production et la qualité des produits grâce à «l'amélioration de la performance environnementale des exploitations agricoles et sylvicoles».

Malte — Investissements dans une technologie écologiquement durable

La prépondérance des petites exploitations, qui est une caractéristique du secteur agricole maltais, expose les agriculteurs à des faiblesses structurelles inhérentes. Ces dernières sont traitées par le recours à une mesure de modernisation des exploitations agricoles, qui accorde des aides aux exploitants agricoles pour la réalisation d'investissements dans le domaine de l'environnement qui leur permettent également d'améliorer leur compétitivité.

Les agriculteurs peuvent bénéficier de subventions pour adopter des technologies respectueuses de l'environnement, dont les priorités sont notamment l'augmentation des économies d'eau et l'utilisation de sources énergétiques de substitution. En mars 2010, 344 demandes avaient été reçues.

La majeure partie des fonds a été utilisée dans le secteur de l'élevage. Des subventions ont été utilisées pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes, en vue de produire de l'énergie renouvelable. Des économies d'eau ont également été réalisées grâce à des investissements dans des installations de captage d'eau à petite échelle et par la collecte des eaux de pluie des toits des enclos à bestiaux, qui sont ensuite utilisées pour le nettoyage. La conservation de l'eau a également été une réussite dans le secteur des grandes cultures, avec des aides consacrées à la construction de réservoirs d'eau souterrains destinés à collecter l'eau de pluie, qui sert ensuite pour l'irrigation en été.

La mise au point de solutions bénéfiques pour tous qui présentent des avantages aussi bien économiques qu'environnementaux est déterminante dans le concept de «croissance verte», qui est au cœur d'Europe 2020, la nouvelle stratégie pour la croissance et l'emploi proposée par l'UE. La PAC et la politique de développement rural devront être compatibles avec la nouvelle stratégie, et les secteurs agricole, forestier et alimentaire auront un rôle important à jouer dans la réalisation de ses objectifs.

«En Europe, les zones rurales sont les principaux prestataires de services environnementaux. L'énorme diversité des exploitations de ces zones nous fournit non seulement la plus grande partie de nos aliments, mais nous garantit aussi la préservation du paysage culturel, de la biodiversité et d'une part prépondérante de nos ressources hydriques et des sols. Pendant longtemps, la PAC a joué un double rôle en offrant les conditions d'une production alimentaire compétitive et à haut rendement, tout en protégeant l'environnement. Pourtant, ce n'est que récemment que nous avons commencé à apprécier la quantité de biens publics environnementaux qui sont et pourraient être fournis par nos exploitations agricoles et nos forêts. Il est possible de faire coup double en développant un secteur agricole efficace et rentable, produisant des aliments de haute qualité, qui soit soutenu par des politiques visant à fournir des services d'écosystèmes, y compris des réductions des émissions de gaz à effet de serre, le piégeage du carbone, et en contribuant au développement des énergies renouvelables. Le rôle d'une PAC, dotée d'un financement solide, sera décisif pour atteindre cet objectif», déclare Allan Buckwell, président de l'Organisation européenne de la propriété rurale.

Mesures pertinentes

Un certain nombre de mesures de développement rural peuvent être utilisées pour améliorer durablement la compétitivité des secteurs agricole, alimentaire et forestier. Les mesures de l'axe 1, qui soutiennent la modernisation des exploitations agricoles, la rénovation des infrastructures, l'amélioration de la qualité des produits ainsi que la formation et les services de conseil, peuvent potentiellement être utilisées dans les activités destinées à accroître l'efficacité économique des exploitations, tout en obtenant des résultats positifs sur le plan environnemental.

Par exemple, la mesure de modernisation des exploitations (121) peut servir à accorder des subventions pour la modernisation des infrastructures agricoles, comme l'amélioration de la gestion des déchets ou des éléments nutritifs par la rénovation des installations de stockage des déchets animaux ou d'ensilage, le réaménagement ou l'installation de bâtiments servant à abriter le bétail en hiver afin d'améliorer la gestion agropastorale, ou des investissements dans du matériel d'épandage du fumier ou des installations de digestion anaérobie. Ces actions peuvent déboucher sur des améliorations de la qualité de l'eau et des réductions des émissions de gaz à effet de serre.



T. HUDSON

France, Champagne-Ardenne — Plan végétal pour l'environnement (PVE)

En France, la mesure de modernisation des exploitations est utilisée pour lutter contre l'impact environnemental de l'agriculture en favorisant des investissements dans l'agriculture de précision. À l'échelle nationale, le PVE est axé sur la réduction de la pollution due aux pesticides et aux engrais, de l'érosion des sols, de la pression sur l'utilisation des ressources hydriques et sur l'amélioration de l'efficacité énergétique au niveau des exploitations. Les investissements dans de nouveaux équipements visent à faire face à ces problèmes environnementaux, tout en aidant les agriculteurs à acquérir un avantage économique sur le marché. Le gouvernement finance en partie ce programme, en collaboration avec les autorités locales et les agences de l'eau. Les investissements sont compris entre 4 000 et 30 000 euros (jusqu'à 80 000 euros pour les coopératives).

Bien que le programme établisse une liste détaillée de critères d'éligibilité, certaines régions ont estimé que leurs ressources financières étaient insuffisantes pour répondre à la demande. Dans sa première année, le PVE a remporté un tel succès en Champagne-Ardenne que de nombreuses demandes ont dû être refusées. Un système de demande plus strict a désormais été mis en place. Celui-ci accorde la priorité aux investissements dans des équipements modernes pour la plantation de haies et aux investissements visant à réduire l'usage des pesticides.



T. HUDSON



Dans certains pays méditerranéens, les subventions destinées à améliorer les infrastructures ont été utilisées, notamment, pour soutenir des améliorations de la technologie d'irrigation et effectuer des investissements collectifs dans la construction, l'aménagement, la restauration et la modernisation des installations de stockage et de distribution de l'eau. Ces types d'investissement permettent de réduire l'utilisation de l'eau à des fins agricoles, mais l'importance de cette réduction dépend, dans la pratique, des améliorations des infrastructures qui permettent de réaliser des économies nettes d'eau.

Les mesures de formation et de conseil jouent aussi un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'eau, la gestion du sol et l'efficacité énergétique, tout comme dans le renforcement de la biodiversité. Les États membres, parmi lesquels l'Autriche, la France, l'Italie, la Lettonie et la Roumanie, dispensent des formations aux agriculteurs sur une utilisation plus efficace des engrais, tandis que d'autres, comme la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, dispensent des formations et fournissent des informations sur l'efficacité énergétique, les possibilités de créer de l'énergie renouvelable et les évolutions en matière de technologies environnementales dans le cadre de leur

En outre, dans certaines régions, la formation et les conseils sont directement liés à des régimes agroenvironnementaux, démontrant ainsi comment certaines actions, par exemple la création de bandes tampons avec des mélanges de semences destinées à attirer les insectes et les oiseaux pollinisateurs, peuvent permettre d'atteindre des niveaux élevés de biodiversité avec des impacts minimaux sur la productivité agricole. Les mesures sont également pertinentes pour le secteur forestier, et des États membres, comme l'Autriche, dispensent des formations pour améliorer les qualifications des exploitants et des travailleurs forestiers en matière d'énergie renouvelable, d'obligations environnementales et de protection de la nature.

Il est moins évident de savoir dans quelle proportion les mesures visant à donner une valeur ajoutée aux produits agricoles et forestiers ou la coopération en vue de la mise au point de nouveaux produits, procédés et technologies ont également été utilisées de manière favorable à l'environnement. Dans certaines régions, les mesures relatives à la qualité alimentaire sont utilisées, parfois conjointement avec la mesure agroenvironnementale, pour promouvoir les produits alimentaires, notamment les produits d'élevage, qui sont fabriqués à partir de races traditionnelles associées à des systèmes de pâturage extensif, qui sont eux-mêmes associés à des niveaux élevés de biodiversité et qui contribuent de manière importante aux caractéristiques paysagères, au stockage du carbone et à l'entretien du sol. Ces mesures peuvent aussi être utilisées pour améliorer l'efficacité énergétique des processus de production, en améliorant la gestion des déchets ou le bien-être des animaux d'élevage et, dans certains pays, telle la Finlande, les mesures sont actuellement utilisées pour stimuler la transformation des produits non alimentaires en bioénergie.

Il existe actuellement quelques exemples de mesures du PDR qui sont utilisées en combinaison les unes avec les autres afin d'obtenir des résultats durables pour les secteurs agricole, alimentaire et forestier européens. Un domaine très prometteur à cet égard est celui de l'énergie renouvelable, où les mesures de l'axe 3 peuvent être combinées avec celles de l'axe 1 pour fournir tant la matière première que l'infrastructure nécessaire pour assurer l'approvisionnement en énergie au niveau local.



Suède, Hedenäset — Production de bioénergie

La centrale thermique locale de Hedenäset, dans le nord de la Suède, produit de la chaleur dérivée de la bioénergie pour tous les bâtiments municipaux du village et environ 40 logements privés. Il y a deux ans, tous ces bâtiments étaient chauffés au pétrole ou à l'électricité. Aujourd'hui, ces carburants ont été remplacés par de la bioénergie locale. La centrale thermique est détenue par 9 sociétés locales, dont certaines sont des exploitations agricoles et forestières. Les copeaux de bois des exploitants forestiers locaux constituent actuellement la matière première mais, à terme, ces copeaux seront brûlés avec de l'alpiste roseau. L'alpiste roseau proviendra des exploitations de certains des partenaires de la centrale thermique.

La centrale produit environ 1,6 MW, mais a la capacité de porter sa production à 2 MW. Actuellement, 16 logements privés sont sur liste d'attente pour se connecter au réseau de distribution. Le coût total de cette centrale est de 694 000 euros et le PDR finance 192 000 euros au titre de la mesure en faveur de la diversification de l'axe 3.

Hedenäset est un véritable prototype pour toute la Suède. Il démontre comment l'électricité et les combustibles fossiles peuvent être remplacés de façon économique et efficace sur le plan environnemental, tout en générant une production énergétique au niveau local.

Les enjeux de demain

Le bilan de santé de la PAC de 2008 et le plan européen pour la relance économique de 2008 ont alloué 5 milliards d'euros supplémentaires des fonds du Feader à tous les PDR pour la période 2009-2013, afin de relever tous les nouveaux défis: le changement climatique; les énergies renouvelables; la gestion de l'eau et de la biodiversité; l'innovation liée à ces quatre défis; le soutien aux réseaux à large bande ou aux mesures d'accompagnement dans le secteur laitier. Cela offre aux États membres des possibilités importantes d'augmenter le montant des fonds disponibles pour promouvoir une agriculture et une sylviculture plus efficaces et plus durables. Par exemple, la Finlande et la Suède ont toutes deux consacré une part de ces dépenses à la promotion de la production d'énergie renouvelable, tandis que d'autres pays privilégient une meilleure gestion de l'eau à travers des améliorations de la technologie d'irrigation (Italie) et/ou de la gestion des déchets (Royaume-Uni).

Bien qu'il existe tout un éventail de possibilités pour l'utilisation des mesures de l'axe 1 en vue de promouvoir des améliorations écologiquement durables en matière d'efficacité et de compétitivité, on peut encore faire plus pour maximiser ces solutions avantageuses pour tous. L'un des enjeux de demain sera l'amélioration des solutions intégrées et durables aux problèmes économiques, environnementaux et sociaux auxquels sont confrontées les régions, par l'élaboration d'ensembles intégrés de mesures tous axes confondus pour traiter des priorités particulières.



-ORESTRY COMMISSION

Il est crucial que les mesures de développement rural, tous axes confondus, soient combinées plus efficacement afin de créer des synergies entre la compétitivité, les investissements matériels, les objectifs relatifs à l'environnement et à la qualité de vie, avec des mesures explicites de protection de l'environnement pour tous les investissements matériels, afin de prévenir toute dégradation de l'environnement.

Ariel Brunner, responsable de la politique européenne à BirdLife International



Informations complémentaires

Association européenne pour l'information sur le développement local (AEIDL) et Metis GmbH, 2008, «Synthèse des évaluations ex ante des programmes de développement rural 2007-2013», rapport pour la Commission européenne. http://ec.europa.eu/agriculture/eval/reports/rurdev/index_en.htm

BirdLife (2009), Could do better — How is EU rural development policy delivering for biodiversity? Birdlife International, Bruxelles.

http://www.birdlife.org/news/news/2009/05/capstudy.html

Commission européenne (2009), «Report on implementation of forestry measures under the rural development regulation 1698/2005 for the period 2007-2013», DG Agriculture et développement rural, direction H — Développement durable et qualité de l'agriculture et du développement rural, H.4 — Bioénergie, biomasse, forêt et changements climatiques. http://ec.europa.eu/agriculture/fore/publi/forestry_rurdev_2007_2013_en.pdf

Commission européenne (2008), The EU rural development policy: facing the challenges, DG Agriculture et développement rural, Bruxelles. http://ec.europa.eu/agriculture/events/cyprus2008/index_en.htm



Le secteur agroalimentaire au Danemark continue à bénéficier d'un éventail d'aides au développement rural de l'UE qui lui permettent d'investir dans la technologie et les innovations afin d'accroître la capacité du secteur d'être concurrentiel et de croître de manière durable.

Le secteur agricole danois connaît un processus continu de changement et d'optimisation, et le programme de développement rural national du Danemark soutient ce processus en apportant des fonds destinés à des projets novateurs de développement des entreprises, à l'amélioration de l'environnement et à des produits de qualité. L'objectif est de renforcer la compétitivité globale des secteurs agroalimentaires danois.

Valorisation des effluents porcins

Un exemple de cette innovation agroalimentaire peut être observé dans le soutien apporté par le PDR à la porcherie AgroPlast, qui a créé la première unité pilote danoise de transformation d'effluents porcins en colle à bois ou plastiques. La philosophie d'entreprise qui sous-tend ce projet se base sur la conviction que les revenus potentiels provenant du traitement des déchets dépassent les dépenses. Le lisier de porc est séparé par l'unité afin que la fine partie odorante puisse être utilisée dans le processus de production du plastique et que la matière sèche soit employée par les agriculteurs comme engrais à épandre. Les déchets traités ont une odeur semblable au fumier de compost et, par conséquent, leur impact environnemental est inférieur à celui du lisier normal. Parmi les autres avantages écologiques de ce projet novateur, il convient de citer l'évacuation des éléments nutritifs des bâtiments d'élevage, ce qui permet de réduire les risques de pollution.

La plus grande partie du lisier est convertie en colle et en panneaux de particules, et la porcherie bénéficie ainsi de possibilités de création de revenus complémentaires. Ce type de projet démontre clairement les avantages que tous les partenaires peuvent obtenir à travers des initiatives innovantes d'amélioration de l'environnement, soutenues par les mesures de compétitivité des entreprises prévues par le PDR danois. Pour des informations complémentaires, veuillez consulter le site http://www.agroplast.info/Agroplast-ENG/index.html

Mesures du PDR en matière de compétitivité

Dans l'optique d'améliorer la compétitivité des secteurs agricole et forestier de l'UE et de faciliter la restructuration, le développement et l'innovation de ces secteurs, l'axe 1 du PDR danois accorde des aides aux investissements, à la formation professionnelle et à l'amélioration de la qualité des processus de production et des produits agricoles et forestiers. Au Danemark, la part des fonds du PDR attribuée à ces mesures relevant de l'axe 1 s'élève à 25 %, contre quelque 35 % à l'échelle communautaire.

Au Danemark, la répartition des fonds de l'axe 1 reflète les besoins du secteur agricole et alimentaire national, qui est globalement orienté vers le maintien de normes professionnelles élevées. Grâce à son secteur agroalimentaire important, les exportations agricoles du Danemark s'élèvent à 8,7 milliards d'euros par an. Les systèmes agricoles danois montrent comment une attention particulière accordée aux considérations

environnementales, climatiques et naturelles peut aller de pair avec un système de production agricole et alimentaire moderne et compétitif. Malgré une situation financière difficile liée à la crise économique mondiale, qui limite la marge de manœuvre des agriculteurs danois, le secteur reste un acteur important du soutien à la viabilité des régions rurales et à la sécurité des valeurs naturelles et paysagères.

Les exploitations danoises: faits et chiffes

Les terres cultivées occupent environ 65 % du territoire danois. Le secteur connaît un développement structurel continu, où la production est concentrée dans un petit nombre de grandes exploitations (41 836 en 2008). La conséguence est que la taille moyenne des exploitations danoises a atteint 63 hectares par exploitation en 2008. Le nombre d'exploitations dépassant les 400 hectares a augmenté de presque 17 %. L'agriculture s'est spécialisée et la plupart des exploitations d'élevage se sont concentrées sur des types spécifiques d'animaux. En 2008, seulement 3 % des exploitations élevaient à la fois des porcins et des bovins.

Outre leur grande importance commerciale, les agriculteurs ont traditionnellement joué un rôle significatif dans la promotion et la préservation de la culture rurale, souvent en le combinant avec le développement de nouvelles initiatives dans les zones rurales. Ce rôle particulier joué par les agriculteurs danois est souligné dans une récente étude du professeur Jørgen Primdahl, de la faculté des sciences de la vie de l'université de Copenhague, qui, en collaboration avec des confrères de deux autres universités, a interrogé plus de 700 agriculteurs pour connaître leur opinion sur leurs activités agricoles. Les conclusions du professeur Jørgen Primdahl indiquent que les agriculteurs ont souvent été critiqués pour leur rôle de producteur à cause de la rapidité du développement structurel et du débat permanent lié à l'impact négatif potentiel de la production agricole intensive sur l'environnement. Toutefois, ces conclusions signalent que les agriculteurs jouent de plus en plus d'autres rôles importants en tant que gestionnaires de l'environnement, producteurs d'aliments, propriétaires fonciers, gardiens de la culture, de la tradition et du patrimoine ruraux et citoyens au sein de leur communauté locale. Par conséquent, la promotion de la compétitivité des agriculteurs danois n'est pas seulement liée à la nécessité d'une optimisation économique continue, mais également au besoin de remplir leur rôle multifonctionnel permanent et important dans les zones rurales.

Innovation et compétitivité

Une des principales priorités du PDR danois est le renforcement du développement des entreprises dans les secteurs agroalimentaire et sylvicole dans le cadre de l'axe 1, de manière à continuer à améliorer leurs capacités d'innovation et leur compétitivité. L'objectif est de développer ces secteurs de sorte que le Danemark puisse conserver ses parts de marché et une solide implantation sur le marché mondial. Cet objectif est atteint en encourageant, dans le cadre de l'agriculture danoise, l'innovation dans ses aspects liés à la compétitivité, tels que l'introduction d'innovations technologiques de grande ampleur, parmi lesquelles une utilisation accrue de la biomasse, une amélioration du bien-être animal et des machines de production respectueuses de l'environnement. Les campagnes d'information et le marketing liés au développement d'aliments de qualité, y compris des aliments locaux ou régionaux, sont également des leviers de compétitivité, car ils sont potentiellement capables d'augmenter les revenus et de créer des emplois dans les zones rurales.

La hausse de la demande d'aliments biologiques par les consommateurs constitue une autre possibilité pour le PDR de contribuer à améliorer la compétitivité agroalimentaire. L'objectif consiste à faire passer la superficie consacrée à l'agriculture biologique d'environ 6 % en 2007 à 15 % en 2020. Le PDR danois vise également à renforcer la compétitivité de l'horticulture nationale. Ces types d'actions sont actuellement cofinancés par les axes 1 et 2 du PDR.

L'axe 3 soutient aussi l'innovation et la compétitivité dans les zones rurales danoises par le financement de projets destinés à aider les agriculteurs à se diversifier dans des activités non agricoles. Une aide supplémentaire au titre de l'axe 3 vise à encourager la croissance des activités du tourisme rural, à améliorer la capacité des microentreprises et à renforcer les services qui augmentent la qualité de vie des habitants des zones rurales.

A.A.THUESEN



Le rôle de la recherche

Le PDR danois encourage aussi les liens entre la production et la recherche agricoles, les projets de démonstration ainsi que le développement axé sur les résultats, afin de contribuer à soutenir l'économie rurale. Une série de projets de recherche, financés par le gouvernement danois et destinés à promouvoir le développement du secteur alimentaire, ont été mis sur les rails par l'autorité de gestion danoise au sein du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Les résultats de ces projets de recherche seront intégrés dans l'évaluation à mi-parcours de l'actuel PDR et utilisés lors de la préparation du futur PDR 2013-2019.

Un de ces projets de recherche plus récents a pour objectif de créer de nouvelles connaissances sur les méthodes et les instruments qui peuvent contribuer au développement du futur potentiel des secteurs agricole et alimentaire. Ces travaux font le lien entre, d'une part, les connaissances sur le développement des secteurs agricole et alimentaire et les conditions-cadres et, d'autre part, les connaissances sur l'esprit d'entreprise et la culture collaborative, établissant ainsi une base pour des mesures politiques ciblées et efficaces destinées à améliorer le développement rural durable.

Le professeur Flemming Just, du Centre danois de recherche rurale de l'université du Danemark du Sud, participe actuellement à un autre projet de recherche commandité par l'autorité de gestion, qui est centré sur l'esprit d'entreprise chez les petits producteurs de denrées alimentaires. De l'avis du professeur Just, les petits producteurs

de denrées alimentaires sont confrontés à des défis clés sur le plan de l'esprit d'entreprise et de l'innovation dans les zones rurales du Danemark. Ces défis sont les suivants: découverte, création et valorisation des ressources économiques locales; collaboration pour trouver des idées et atteindre une masse critique; développement de liens stratégiques avec d'autres sociétés, quel que soit leur lieu d'implantation, pour développer l'esprit d'entreprise; capacité d'innover de manière continue, malgré les erreurs individuelles.

Exemples de projets du PDR

Les fonds du PDR continuent à soutenir de nouveaux projets dans le cadre de la compétitivité agroalimentaire danoise, dont plusieurs exemples sont décrits ci-dessous.

Le colostrum pour les veaux

Favoriser l'accès aux connaissances les plus récentes et encourager le recours à une technologie respectueuse de l'environnement peut se révéler être une manière très efficace d'augmenter les revenus et de réduire les coûts de production. À titre d'exemple récent à cet égard, citons un projet dont le financement s'inscrit dans le PDR et qui vise à améliorer la qualité et la quantité du colostrum disponible pour les veaux. Le colostrum est le tout premier lait avec lequel les jeunes veaux sont nourris; il contient une série d'anticorps utiles provenant de leur mère qui aide les jeunes animaux à développer un système immunitaire sain.

La société Calvex a travaillé conjointement avec un éleveur de bovins danois afin d'optimiser l'administration du colostrum aux veaux, dont la qualité des soins a été considérablement améliorée. Le projet a mis au point un équipement qui gère la qualité du colostrum et qui contribue également aux processus d'alimentation des veaux. Par ailleurs, un système a été mis au point pour contrôler la température du colostrum et du lait au cours des tout premiers stades cruciaux de la vie d'un veau.

Ce type de projet à haute technologie contribue à améliorer le bien-être de l'animal et à augmenter le taux de survie des veaux étant donné que la nouvelle technologie permet aux agriculteurs de donner à leurs veaux le bon type et les bonnes quantités et qualité de colostrum au cours des six premières heures de leur vie. Le projet s'est vu décerner le prix Agromek 2009 pour le meilleur nouveau produit destiné aux bovins.

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter http://www.calvex.dk A.A.THUESEN



Une serre chauffée neutre sur le plan énergétique

Un autre projet financé dans le cadre du PDR porte sur une nouvelle technologie qui rend la culture maraîchère sous abri danoise plus écologique et plus rentable financièrement. Les serres sont traditionnellement très énergivores, ce qui se traduit par des coûts élevés pour les sociétés maraîchères et peut aussi avoir une incidence négative sur l'environnement. Pour conserver la compétitivité des serres, il faut donc disposer de technologies économes en énergie. Un projet financé dans le cadre du PDR concerne la société horticole danoise Hjortebjerg et ouvre la voie à des serres plus écologiques.

Chaque année, les cultures maraîchères reçoivent plus d'énergie solaire qu'elles n'en ont besoin en termes de chauffage. L'objectif du projet de la société horticole Hjortebjerg est d'utiliser l'énergie solaire de la période d'été pour le chauffage et l'éclairage en hiver, lorsque la consommation énergétique est la plus élevée. Une grande serre a été créée pour faire la démonstration de la technologie, qui consiste en un réservoir situé dans le sous-sol et qui emmagasine la chaleur destinée à une utilisation ultérieure. Ce projet apporte des économies d'échelle et démontre la manière dont une serre chauffée peut produire des produits agroalimentaires commerciaux tout en recourant à une consommation considérablement réduite d'énergie provenant des réseaux de distribution.

Steen Juul Thomsen, de la société horticole Hjortebjerg explique: «À court terme, nous pourrons produire nos produits en consommant beaucoup moins d'énergie. En revanche, à long terme, nous sommes convaincus que la production deviendra neutre sur le plan énergétique. Il s'agit d'un progrès décisif.»

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter http://www.hjortebjerg.dk

Des fromages de qualité remportent des prix

Le PDR soutient aussi les agriculteurs qui apportent une valeur ajoutée à leurs produits et leurs processus de production, en concevant par exemple des produits de niche ou des labels écologiques.

Les agriculteurs et producteurs biologiques danois d'aliments de qualité dont les produits ont été acceptés en tant que spécialités régionales au sein de l'UE peuvent se voir octroyer une aide dans le cadre du PDR pour ce type de conception de produit et d'actions

de commercialisation. Parmi les projets soutenus, il convient de citer celui lancé par Natural Milk Organic Dairy pour ses travaux de développement relatifs au fromage appelé «fromage au foin». Ce nouveau produit a introduit un nouveau fromage unique sur le marché danois. Le fromage au foin est fabriqué à partir de lait qui provient de vaches nourries exclusivement au foin séché à l'air. Le fromage s'est vu décerner la médaille d'or de la catégorie «fromage à pâte dure» lors du festival des fromages scandinaves «Fromages nordiques 2009».

Un autre projet de fabrication de fromage biologique cofinancé dans le cadre du PDR concerne la fabrication de huit fromages différents de brebis et de chèvre par l'entreprise Knuthenlund. La spécificité de la fabrication du fromage de Knuthenlund réside dans l'utilisation de cultures de bactéries utilisées uniquement dans les laiteries des régions montagneuses de l'Europe méridionale. Knuthenlund s'est vu décerner la médaille d'argent au festival des «Fromages nordiques 2009».

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter http://www.naturmaelk.dk et http://knuthenlund.dk



KNUTTENLUNDS GODS

Les conclusions sur la compétitivité

L'agriculture danoise s'est toujours distinguée par sa forte compétitivité sur le marché international. Pour développer des activités agricoles, les agriculteurs doivent avoir des objectifs clairement définis pour le développement à long terme de leurs exploitations agricoles. Ils doivent établir une stratégie dont le choix dénotera une spécialisation ou une approche multifonctionnelle qui implique des produits et des processus de niche. Le PDR danois fournit des exemples de ces deux formes nouvelles de développement rural.

Informations complémentaires

Agence danoise de l'industrie alimentaire: http://ferv.fvm.dk/English.aspx?ID=27059

Conseil danois de l'agriculture et de l'alimentation:

http://www.agricultureandfood.dk



Les zones rurales de la Roumanie se distinguent du reste de l'UE par leur importante population de petits agriculteurs. Par conséquent, l'orientation des ressources de l'axe 1 vers le développement du capital humain destiné à améliorer la compétitivité des secteurs agricole, alimentaire et sylvicole, constitue un défi de taille.

La Roumanie s'est vue qualifiée de «terre de contrastes et de paradoxes». Non seulement environ 30 % de la population nationale roumaine est active dans l'agriculture, soit la plus grande proportion constatée dans l'ensemble des États membres de l'UE et plus de cinq fois la moyenne de l'EU-27 (5,6 %) et le double de celle de la Pologne (15 %), mais le pays possède aussi une structure agricole fondamentalement différente des autres États membres. Sa structure agricole est très différente des

exploitations agricoles familiales de taille moyenne pour lesquelles la politique agricole de l'UE est largement conçue.

En réalité, la Roumanie possède deux types très divergents d'agriculture, aux besoins de développement très différents. Selon Eurostat, la Roumanie comptait en 2007 environ 3,9 millions d'exploitations agricoles, dont la taille moyenne était de 3,3 hectares. La très grande majorité (97,4 %) de ces exploitations a une taille inférieure à

10 hectares et utilise 49,8 % de la surface agricole. Selon les estimations, il existe 2,6 millions de petits propriétaires pratiquant une agriculture de subsistance détenant moins de 1 hectare de terres qui produisent essentiellement de la nourriture destinée à leur consommation propre, et environ 350 000 agriculteurs de semi-subsistance (définis en Roumanie comme entre 2 et 8 UDE) qui, dans certaines conditions, seraient susceptibles d'évoluer en exploitations orientées vers le marché.

En revanche, environ 0,3 % de l'ensemble des exploitations agricoles (soit moins de 10 000) sont des unités de production beaucoup plus grandes qui exploitent plus de 100 hectares (souvent bien plus grandes encore), ce qui représente 37,6 % de la surface agricole. Entre ces deux extrêmes se situent un petit nombre d'exploitations agricoles familiales de taille moyenne (entre 10 et 100 hectares) qui occupent 12 à 13 % de la surface agricole.

Les autorités roumaines se rendent bien compte des difficultés qui se posent pour améliorer la compétitivité générale de cette structure rurale hétérogène et reconnaissent le développement des compétences comme un outil important à long terme que les décideurs politiques peuvent exploiter pour en tirer des effets bénéfiques.



La mesure 4.1 du programme Sapard — «Amélioration de la formation professionnelle»

3 649 millions d'euros au total ont été investis dans cinq projets de formation professionnelle au titre de la mesure 4.1 du programme Sapard pour la Roumanie (2000-2006). Ces projets couvraient cinq grands thèmes:

- l'amélioration des pratiques de production agricoles;
- la diversification dans des activités économiques de remplacement;
- la transformation et la commercialisation de produits agricoles;
- la protection de l'environnement, avec une référence spécifique aux paiements agroenvironnementaux;
- la création de groupements de producteurs et l'amélioration de leurs activités.

Le projet relevant du premier thème a été baptisé «Formation professionnelle pour le développement des compétences liées à la production végétale et à l'élevage». Il a été mis en œuvre dans trois régions de projet de février à décembre 2007 avec l'objectif général d'«améliorer la connaissance et les compétences du personnel d'exploitation des unités qui ont comme domaine d'activité l'élevage, la grande culture et l'horticulture».

Les principaux résultats du projet sont les suivants:

- une équipe de 18 formateurs locaux a été constituée dans 3 régions de projet (6 formateurs par région), chaque équipe régionale étant dirigée par un coordinateur de formation régional;
- 3 groupes cibles ont été créés (un dans chaque région de projet);
- des matériaux de formation ont été créés et imprimés pour être distribués à l'ensemble des personnes en formation;
- 2 modules de formation de dix jours chacun ont été dispensés à 640 personnes en formation au total, au cours de 16 cours de formation.



L'enjeu de l'amélioration des compétences rurales

Le développement rural demeure un concept relativement nouveau pour la Roumanie. Sous l'ancien régime communiste, les zones rurales étaient simplement considérées comme un réservoir de main-d'œuvre, de nourriture bon marché et d'autres ressources destinées à faire croître l'économie urbaine. Aucune attention particulière n'était accordée aux besoins de développement des communautés rurales. Au contraire, les communautés rurales étaient souvent affaiblies et fragilisées par les processus coercitifs de la collectivisation agricole.

Selon le docteur Cosmin Salasan, chercheur à l'université des sciences agricoles et de la médecine vétérinaire du Banat à Timișoara, les vestiges de cette ère subsistent toujours dans l'éducation insuffisante de la majorité des agriculteurs: «Le niveau d'éducation du chef de l'exploitation agricole familiale, des autres membres de la famille et des employés suit toujours le même schéma, dans lequel 95 % d'entre eux possèdent uniquement une expérience pratique. Le manque d'éducation agricole fondamentale explique les niveaux de performance actuels des diverses pratiques de production et l'orientation vers une agriculture hybride au lieu de la spécialisation.»

Le développement insuffisant des services de conseil et de formation est considéré comme l'une des principales faiblesses du secteur agricole dans le plan roumain de stratégie nationale du développement rural 2007-2013. Bien qu'il soit admis que les systèmes privés de conseil naissants répondent aux besoins des plus gros exploitants qui ont les moyens de s'offrir ce conseil, des doutes ont été exprimés au sujet des points suivants:

 la capacité de l'Agence nationale pour le conseil agricole (Agentia Nationala de Consultanta Agricola — ANCA), financée par des fonds publics, à répondre aux besoins des plus petits agriculteurs, notamment les agriculteurs de semisubsistance possédant un potentiel de commercialisation accrue; • le nombre limité et la qualité insuffisante des services de formation professionnelle et la nécessité d'insister particulièrement sur l'amélioration de ces services pour répondre aux besoins de formation des jeunes agriculteurs et des agriculteurs de semi-subsistance en vue de créer des exploitations plus orientées vers le marché et qui respectent les normes européennes requises.

L'approche des autorités roumaines pour corriger ces lacunes s'est déroulée en deux étapes. Tout d'abord, avec le soutien de la Banque mondiale, le ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) a, depuis 2006, mis en œuvre un projet majeur intitulé «La modernisation de la connaissance agricole et des systèmes de l'information» (MAKIS), dont l'objectif est de renforcer les capacités de diverses agences et institutions clés actives dans la recherche agricole et de fournir des conseils aux agriculteurs. L'objectif spécifique du soutien apporté par le système national de recherche agricole est d'élargir et de diversifier la base de connaissances et de compétences, en tant que conditions nécessaires pour améliorer la compétitivité et le développement durable de l'agriculture roumaine et s'aligner sur les autres États membres de l'UE.

Mesure 111 — Formation professionnelle, actions d'information et diffusion de la connaissance

Les activités de formation professionnelle, d'actions d'information et de diffusion de la connaissance sont considérées comme une priorité importante du PDR au titre de l'axe 1 pour le renforcement des ressources humaines dans quatre domaines principaux:

- augmentation de la compétitivité et diversification des produits dans les secteurs agricole et sylvicole;
- restructuration et modernisation des secteurs agricole et sylvicole, dont la transformation;
- promotion des compétences de gestion nécessaires pour favoriser des entreprises plus orientées vers le marché;
- gestion des terres plus durable et protection de l'environnement.

L'objectif de la mesure 111 est par conséquent de financer des cours de formation à court terme et d'autres activités d'information qui sont spécifiquement destinées à soutenir une série d'autres mesures de l'axe 1 et de l'axe 2. Par ailleurs, et plus important, elle sensibilise et apporte une compréhension du régime de conditionnalité auquel est subordonné l'octroi des aides au titre du premier pilier de la politique agricole commune.

Les bénéficiaires directs de la mesure sont des fournisseurs d'activités de formation professionnelle, de diffusion de l'information et de connaissances qui remplissent les critères requis, tandis que les bénéficiaires finaux seront les agriculteurs, en particulier les jeunes agriculteurs, les agriculteurs de semi-subsistance, les membres de groupements de producteurs, les agriculteurs des zones défavorisées (ZD) et les bénéficiaires des mesures des axes 1 et 2. La mise en œuvre de la mesure s'effectue en deux étapes. La première étape doit s'attacher aux jeunes agriculteurs et la seconde, aux agriculteurs de semi-subsistance.

Mesure 143 — Fourniture de services de conseil et de vulgarisation agricole

La mesure 143 est une mesure complémentaire offerte à la Bulgarie et à la Roumanie en vertu de leurs traités d'adhésion eu égard au grand nombre de petits agriculteurs de ces deux pays. Son objectif vise particulièrement à remédier aux conditions financières difficiles auxquelles ces agriculteurs sont confrontés et qui sont de nature à limiter leur capacité à payer des services de conseil commerciaux.

La mesure est conçue pour fournir une assistance financière aux fournisseurs de services de conseil et de vulgarisation qui remplissent les critères requis et qui, à leur tour, offriront des conseils gratuits aux agriculteurs individuels. En Roumanie, la mesure est spécifiquement orientée pour faciliter le recours à des activités de développement rural de quatre mesures du PDR, à savoir:

la mesure 112 — l'installation de jeunes agriculteurs;

la mesure 141 — le soutien des exploitations agricoles de semi-subsistance;

la mesure 214 — les paiements agroenvironnementaux;

la mesure 221 — l'aide au premier boisement de terres agricoles.

Au cours de la première phase de mise en œuvre, seuls les bénéficiaires de ces mesures pourront bénéficier de conseils gratuits. Au cours de la seconde phase de la mise en œuvre, il est proposé de limiter ce conseil aux agriculteurs de semi-subsistance. L'objectif général de la mesure 143 est de soutenir l'amélioration de la gestion quotidienne, la productivité et la performance financière des petites exploitations agricoles, la diversification de leurs activités agricoles et l'amélioration de la conformité aux normes européennes.

Ensuite, le MADR s'est préparé pour utiliser à bon escient le financement disponible du PDR. Le processus d'apprentissage sur le tas suivi par le ministère a commencé avec les fonds Sapard de préadhésion et le versement d'un peu moins de 3,7 millions d'euros au titre du renforcement des capacités et par la mise en œuvre d'une série d'activités de formation professionnelle.

Ce soutien dans le cadre du programme de préadhésion a ouvert la voie au développement des compétences rurales, même si un travail considérable reste à accomplir. Par conséquent, l'une des quatre priorités essentielles de l'axe 1 du PDR national 2007-2013 actuel de la Roumanie est de «s'employer à résoudre le problème des faibles niveaux de productivité de la maind'œuvre et des bas niveaux d'éducation et de compétences dans l'agriculture en dynamisant la génération actuelle

d'exploitants agricoles (à savoir le soutien aux jeunes agriculteurs), en améliorant les niveaux de compétences par la formation professionnelle et en soutenant l'agence de conseil publique et le secteur de consultation privé naissant».

L'objectif stratégique 1 de l'axe 1 comporte deux mesures importantes: la mesure 111 «formation professionnelle, actions d'information et diffusion de la connaissance» et la mesure 143 «fourniture de services de conseil et de vulgarisation agricoles».

Toutefois, ces mesures ont fait l'objet de retards qui tendent à prouver que leur contribution potentielle n'a pas été épuisée. Certaines organisations non gouvernementales (ONG) s'efforcent aussi de fournir des services de conseil et de formation aux agriculteurs de subsistance et de semi-subsistance, mais leurs ressources et l'étendue de leurs activités sont inévitablement limitées. En outre, il est important de noter que ces mesures du PDR sont aussi complétées par une série d'activités de formation professionnelle financées par le Fonds social européen. Cela inclut un soutien aux programmes à court terme de formation initiale en agriculture et sylviculture dispensés par des hautes écoles spécialisées ainsi qu'une formation professionnelle sur le développement des compétences dans des activités non agricoles pour les personnes qui travaillent déjà dans l'agriculture de subsistance et de semi-subsistance.

Il existe donc des possibilités pour que les deux sources de financement de l'UE soient combinées et coordonnées dans le domaine du renforcement des compétences, de l'augmentation de la valeur ajoutée des activités de développement mutuelles et de la création de synergies dans des domaines



M. REDMAN

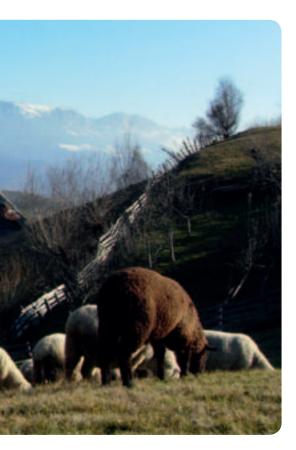
comme l'acquisition de nouvelles compétences pouvant être utilisées par les agriculteurs en dehors de l'agriculture.

Conclusions

Le PDR roumain regorge de bonnes intentions en termes d'utilisation du développement des compétences rurales pour améliorer la compétitivité des secteurs agricole, alimentaire et sylvicole. La réalisation de ces bonnes intentions a toutefois clairement dépassé la capacité des autorités compétentes. Les très nombreux petits agriculteurs, vivant souvent dans des régions rurales relativement isolées dotées d'infrastructures insuffisantes, ne constituent évidemment pas un groupe de bénéficiaires faciles à cibler par un soutien de formation et de conseil. De nombreux agriculteurs pourraient hésiter à participer, à moins qu'ils ne voient des avantages clairs et immédiats, et cela requiert des cours de formation et des messages de conseil soigneusement formulés, ce qui, à son tour, nécessite aussi des formateurs et des conseillers qualifiés et expérimentés. La poursuite de l'investissement dans le renforcement de ces capacités est capitale.

À plus long terme, les agriculteurs roumains de subsistance et de semisubsistance pourraient aussi devenir les acteurs essentiels de la résolution des problèmes en matière de développement rural mis en lumière par le bilan de santé de la PAC. Les petites exploitations agricoles pourraient ne pas être si concurrentielles dans la production commerciale d'aliments, mais elles peuvent se révéler très efficaces pour produire une gamme de biens publics souhaitables, tels que la biodiversité, ainsi que de nombreux avantages socioéconomiques plus larges.

Environ deux tiers de la Roumaine sont occupés par des régions vallonnées ou montagneuses et ont été cultivés pendant des centaines d'années par des communautés de paysans et de pasteurs. Les paysages agricoles à haute valeur naturelle qui en résultent sont d'une grande beauté et d'une grande richesse et diversité du point de vue de la flore et de la faune sauvages. Ces paysages agricoles pourraient, par un soutien politique approprié, donner un avenir économique viable et une qualité de vie moderne aux habitants locaux. Des méthodes d'agriculture peu intensive, des produits alimentaires de qualité, l'artisanat traditionnel et le tourisme rural pourraient se trouver au cœur du développement rural durable dans la plupart des régions de la Roumanie. Mais encourager les agriculteurs à recourir de manière durable aux ressources naturelles qui leur sont disponibles continuera de requérir, entre autres, à l'introduction de nouvelles aptitudes et compétences par le biais de l'éducation, de la formation professionnelle et de conseils bien ciblés.



Pour des informations complémentaires, veuillez consulter

http://www.madr.ro (ministère roumain de l'agriculture)



Les réseaux ruraux nationaux (RRN) de l'UE réalisent une série d'activités aux niveaux national et international et visent à soutenir, de manière tant directe qu'indirecte, la compétitivité des secteurs agricole, forestier et agroalimentaire, en mettant un accent particulier sur l'encouragement d'activités entrepreneuriales, capables d'apporter une valeur ajoutée aux revenus agricoles.

La crise économique mondiale a aggravé les problèmes liés au développement rural au sein de l'UE. Ses effets sur l'emploi et les revenus se sont fait particulièrement sentir. Du fait de la récession, des services essentiels tels que les transports en commun, la santé et l'éducation ont été réduits dans les zones rurales de l'Europe. Il en a résulté une réduction de la prospérité, de la croissance et de la qualité de la vie dans les zones rurales.

Les RRN ont un rôle important à jouer dans l'amélioration de la capacité des parties prenantes au développement rural afin de préserver la compétitivité dans la conjoncture actuelle. Les RRN ont pris une part active à ce type de travaux et sont conscients de la nécessité d'accorder une attention particulière au soutien des secteurs agroalimentaire et sylvicole européens, se rendant compte que les exploitations agricoles et sylvicoles peuvent avoir des effets multiplicateurs en termes de revenu et d'emploi pour l'économie rurale au sens large.

Améliorer le dialogue sur le thème du développement

Les RRN des États membres, notamment en Allemagne et en Suède, reconnaissent l'importance des liens sociaux et économigues au sein des régions rurales et continuent de soutenir les fondements économiques du monde rural traditionnel. En Allemagne, une série d'ateliers sur le développement des capacités destinés aux représentants des secteurs agricole et agroalimentaire ont été organisés en 2009 et en Suède, le RRN a facilité des efforts pour réunir des organismes agricoles et forestiers avec diverses parties prenantes rurales de façon à unir les forces et partager les idées, l'information et la recherche. Hans-Olof Stålgren du RRN suédois explique: «Notre tâche est d'améliorer le dialogue entre l'ensemble des acteurs du développement rural. Parmi ces acteurs, citons à titre d'exemple l'Association des agriculteurs biologiques, la Fédération des agriculteurs suédois et le Conseil de la sylviculture et des exploitations agricoles

qui prennent une part active dans le domaine de "l'agriculture sociale".»

L'ensemble des organismes publics nationaux ainsi que de groupements qui se consacrent aux questions rurales sont affiliés au RRN suédois. Hans-Olof ajoute à ce propos: «À présent, nous comptons environ 100 organisations membres auxquelles il faut ajouter les groupes d'action locale (GAL) Leader, même si ces derniers agissent plus au niveau régional que national.»

De ce dialogue renforcé entre les organismes membres du RRN suédois est né un instrument de développement utile appelé «les chèques de réseau». Les organisations membres peuvent demander des chèques du RRN pour financer une série d'activités de développement rural, notamment des conférences ou des séminaires, sur des questions spécifiques liées à la mise en œuvre du plan de développement rural national en Suède, comme la diversification agricole.

Au mois de mars de cette année, les «chèques de réseau» du RRN avaient servi à cofinancer 22 conférences sur le développement rural, certaines consacrées au renforcement des capacités visant à exploiter au maximum le potentiel de recherche pouvant servir d'outil pour contribuer à préserver la compétitivité des secteurs agroalimentaire et sylvicole. Des événements de ce type ont aussi permis à l'université suédoise des sciences agricoles d'organiser un séminaire très apprécié sur la «recherche participative», mis sur pied pour renforcer et encourager

le secteur de l'agriculture biologique. Une autre forme d'assistance en association avec le RRN et liée aux secteurs agroalimentaires suédois s'observe dans la collaboration du RRN avec la Fondation suédoise des agriculteurs et qui aide les agriculteurs du réseau à collaborer avec des chercheurs sur des actions d'intérêts mutuels.

Les RRN européens jouent aussi un rôle proactif pour encourager le dialogue entre les secteurs primaire et tertiaire des zones rurales afin de contribuer à créer des effets multiplicateurs et de nombreux RRN ont recours aux médias pour faire connaître les possibilités offertes par le PDR. À titre d'exemple, Malvina Gondova, du RRN slovaque, déclare que la communication avec les exploitations agricoles, les sylviculteurs, les groupes d'action locale et d'autres groupements ruraux constitue la pierre angulaire de la stratégie de développement des capacités du RRN. Cette communication comprend la publication des plus belles réussites du PDR dans la revue périodique du RRN *Spravodajca NSRV* qui vise à inspirer et encourager la mise en réseau entre les

Le travail en réseau ne peut fonctionner dans le vide. L'Europe compte de nombreux réseaux liés au développement rural aux niveaux d'expérience différents. En partageant les idées et l'expérience, nous pouvons tirer des enseignements de nos réussites et de nos enseignements mutuels et bâtir collectivement un programme plus solide.

Rebecca Frost, responsable du RRN britannique



450 membres du RRN. Des projets de coopération avec la télévision slovaque sont également en cours pour produire de courtes émissions publicitaires visant à sensibiliser davantage les agriculteurs, les sylviculteurs et d'autres demandeurs pouvant prétendre aux possibilités de développement offertes par le PDR pour développer des activités génératrices de revenus.

La coopération entre les RRN au niveau européen

Les RRN sont conscients du fait que les enjeux en matière de développement auxquels sont confrontées leurs parties prenantes rurales sont les mêmes que ceux d'autres États membres. Une coopération s'est donc établie entre les RRN dans un certain nombre de domaines pour tenter de résoudre des problèmes communs et rechercher des synergies. Parmi ces alliances au niveau européen entre les RRN, citons le soutien aux activités des exploitations agricoles

comme les initiatives thématiques distinctes du RRN qui explorent les meilleures façons de tirer parti de l'agriculture et de la sylviculture sociales au profit des zones rurales.

Le RRN du Royaume-Uni est membre de ces deux groupements européens. L'agriculture sociale demeure un sujet relativement nouveau pour ce RRN, bien que de nombreuses mesures du PDR et de nombreux plans d'action régionaux au Royaume-Uni soient consacrés au soutien de la sylviculture, en s'attachant à la création de valeur ajoutée et à l'intégration de la chaîne d'approvisionnement. Une base de données de projets (http://www. rdpenetwork.org.uk/projects), créée par le RRN, fournit des exemples de financements qui ont contribué à la diversification des exploitations agricoles ou au soutien des exploitations forestières.

À côté de cette base de données rétrospective, le RRN britannique a organisé en novembre 2009 un événement prospectif intitulé «La maximisation des possibilités destinées aux exploitations forestières au sein du RDPE (programme de développement rural pour l'Angleterre)», dont l'objectif était de démontrer les possibilités d'utilisation des fonds nationaux et du PDR dans le domaine de la diversification des activités agricoles ou du soutien de la sylviculture. Cet événement a atteint son objectif qui était celui de discuter et de partager des informations, des idées, des approches et des expériences sur le thème de l'intégration des entreprises du secteur sylvicole dans les activités du RRN. Les participants ont également pu échanger leurs connaissances au sujet de leurs expériences en traitant des questions communes qui ont une incidence sur la sylviculture dans le contexte de la mise en œuvre du PDR. D'autres résultats positifs à long terme ont été constatés dans les services de mise en réseau de l'événement en ce sens qu'ils ont contribué à soutenir les relations et le dialogue entre les organisations qui travaillent avec les exploitations du secteur forestier, comme les sociétés de conseil qui aident les propriétaires d'exploitations forestières à demander des aides du PDR.

L'esprit d'entreprise et la compétitivité

Les activités thématiques du RRN ont occupé le devant de la scène à la suite des réunions organisées par le RRN. Ces manifestations du RRN sur la mise en réseau sont organisées par le point de contact du réseau européen du développement rural. Au cours de la réunion du RRN de décembre 2009. il a été convenu de créer une initiative thématique pour définir et favoriser des stratégies et des mesures d'action viables visant à répondre à l'évolution économique des zones rurales. Les RRN irlandais, néerlandais et italien ont exprimé leur intérêt pour cette nouvelle initiative et ont pris les devants pour établir une structure pour le bénéfice d'autres RRN.

Dans le cadre de cette action européenne, le RRN néerlandais prépare un

Reve Lambur, du réseau rural estonien, déclare que l'Estonie encourage la multiplication d'initiatives collectives de commercialisation commune dans le secteur agroalimentaire du pays. En 2009, une étude intitulée «Exemples pratiques de la commercialisation commune de produits agricoles» a été organisée pour examiner les exemples existants de commercialisation commune entre les producteurs agricoles et d'autres représentants du secteur agroalimentaire. Trois séminaires s'inscrivant dans la suite de cette étude furent aussi coordonnés afin de sensibiliser les producteurs agricoles à l'étude et un circuit d'étude a eu lieu pour examiner les bonnes pratiques en Suède. Ces manifestations ont impliqué une coopération étroite avec le RRN suédois et ont débouché sur un plus vaste événement de mise en réseau, en novembre 2009, ayant pour thème la commercialisation commune des produits agricoles. En 2010, le RRN estonien prévoit aussi d'organiser un forum sur l'esprit d'entreprise rural.

événement transnational réunissant des experts économiques ruraux des 27 États membres de l'UE en vue de discuter de la manière dont les PDR peuvent améliorer l'esprit d'entreprise régional. Cette conférence, prévue pour novembre 2010, examinera la manière dont les zones transfrontalières peuvent servir de moteurs économiques au développement rural durable et recherchera des méthodes efficaces pour encourager l'esprit d'entreprise afin de stimuler la coopération, de rapprocher les cultures (officielles) et d'améliorer la compétitivité régionale.

Le RRN italien a défini l'accès au capital comme étant un enjeu essentiel pour améliorer l'esprit d'entreprise et va passer en revue les différentes perspectives afin de voir comment il est possible d'améliorer les procédures d'octroi de financement des PDR relatifs aux aides, aux prêts et aux crédits. Cette analyse comprendra l'établissement de modèles et de structures de garanties de crédit. On s'attend à ce que les résultats des travaux du RRN sur le soutien de l'esprit d'entreprise présentent un intérêt direct pour les bénéficiaires actuels et futurs des secteurs agroalimentaire et sylvicole relevant des 21 PDR régionaux différents de l'Italie.

L'intérêt marqué de l'Italie pour l'esprit d'entreprise rural a conduit à accorder à ce sujet une position de choix dans l'ordre du jour de la 8° réunion du RRN, qui s'est tenue à Rome en mars 2010. Avec une participation de 96 représentants des RRN provenant de l'UE, la réunion a lancé une initiative spécifique du RRN

intitulée «L'esprit d'entreprise rural et les réponses à la crise économique». Cette initiative thématique a été créée dans le but spécifique de clarifier les positions du PDR sur le renforcement de l'esprit d'entreprise rural et la capacité de réaction des PDR à l'évolution économique en Europe.

Dans le droit fil des discussions du forum de Rome, le RRN hongrois a dressé une liste d'«outils intelligents» pour aider les entrepreneurs ruraux en Hongrie. Péter Tóth, du RRN hongrois, déclare: «Dans le présent contexte, les outils intelligents ne signifient pas "réinventer la roue", mais plutôt s'inspirer de la méthode de travail du RRN.» Cette méthode de travail repose sur la coopération avec les parties prenantes rurales, réunissant des partenaires potentiels des secteurs

L'initiative thématique du RRN portant sur «L'esprit d'entreprise rural et les réponses à la crise économique» consiste à:

- définir et encourager des stratégies et des actions viables pour répondre aux problèmes économiques des zones rurales;
- planifier des actions qui aillent au-delà de la fourniture d'aides à court terme en préparant les zones rurales à s'engager sur la voie d'une reprise économique durable;
- favoriser la diversification des fondements économiques du monde rural;
- renforcer les principaux domaines où les actions du PDR ont détecté des opportunités de modernisation des économies rurales et le respect de l'environnement et du climat;
- augmenter l'effet de levier de l'investissement public en travaillant plus efficacement en partenariat avec le secteur privé;
- explorer le potentiel des dimensions sociales dans le développement économique comme, entre autres, la culture, les soins, les réseaux sociaux et le capital social.

Les parties prenantes impliquées dans l'initiative se répartissent en trois niveaux distincts:

- le niveau de la communauté locale: les entreprises rurales, les GAL, les organismes publics locaux et les municipalités;
- le niveau décisionnel/politique national et régional: les responsables des PDR et les autorités de gestion aux niveaux national et régional;
- d'autres acteurs impliqués dans des activités relatives à l'esprit d'entreprise: les ONG, les organisations professionnelles, les instituts de recherche et les universités, les banques et les institutions de crédit.



public, civil et des entreprises, et sur le fait de trouver et de soutenir de nouvelles opportunités de synergies entre agriculteurs, sylviculteurs, secteur agroalimentaire et autres entreprises rurales.

M. Tóth ajoute: «À tous les stades, le RRN hongrois continue d'échanger des informations sur les pratiques et les méthodes d'excellence avec ses RRN partenaires en Europe. Travailler chez soi et tirer parti de l'expertise de nos partenaires de l'UE est le meilleur moyen de maximiser la valeur ajoutée que le RRN peut dégager dans ce domaine.»

La coopération des RRN au niveau national

En plus de leur coopération mutuelle au niveau européen, les RRN soutiennent la compétitivité des secteurs agroalimentaire et sylvicole en faisant équipe avec des services de conseil rural aux niveaux national et régional.

À titre d'exemple à cet égard, citons l'étude lancée en 2009 par le RRN irlandais sur la recherche des effets de la récession sur l'agriculture irlandaise. Menée par Teagasc, l'unité de recherche du service de conseil rural irlandais, l'étude a abouti à la conclusion que les facteurs les plus importants qui déterminent le degré de réactivité des sociétés et des communautés rurales irlandaises aux évolutions de l'économie sont le niveau des compétences, la démographie et la capacité d'innovation des agriculteurs.

Ces résultats renforcent la détermination du RRN irlandais à tirer parti des réactions en chaîne provoquées par les investissements dans des projets enracinés dans le milieu rural. À cet égard, les énergies renouvelables ont été désignées comme un domaine qui attire de plus en plus l'intérêt, en raison de sa capacité considérable à mettre en évidence le caractère novateur et le dynamisme des secteurs agroalimentaires et forestiers irlandais.

Le soutien du RRN irlandais aux énergies renouvelables a déjà porté ses fruits, comme cela a été démontré par son association avec l'initiative Nexus qui établit une chaîne de valeurs locale, fondée sur l'approvisionnement en bois de chauffage destiné au chauffage urbain du comté de Kilkenny. Créé par le GAL régional en partenariat avec les homologues nationaux de *Sustainable Energy Ireland* et la société d'électricité Cresco, Nexus est cité comme étant le type de projet de développement rural novateur que d'autres communautés locales peuvent adopter.

Declan Rice, administrateur délégué de l'organisation Kilkenny Leader Partnership, déclare: «Le modèle Nexus est un système valable si les acteurs du monde rural comme les agriculteurs, les transporteurs et d'autres parties prenantes travaillent conjointement pour conserver cette valeur au profit de la communauté locale.» Il poursuit: «Nous sommes convaincus que la plupart des projets sur l'énergie renouvelable seront axés sur les zones rurales. Le tout est de savoir comment faire pour que ce développement reste dans les zones rurales.»

La députée irlandaise au Parlement européen Mairead McGuinness se rend aussi compte que «les zones rurales ont besoin de réfléchir très sérieusement au développement d'autres entreprises sur les exploitations agricoles, comme les projets d'énergie renouvelable, dans le cadre de notre stratégie à long terme pour la reprise économique». Elle poursuit: «Il est essentiel de continuer à garantir la continuité des exploitations agricoles familiales en Europe après la réforme de la PAC de 2013. [...] inverser le processus de la brusque chute des revenus sera l'élément décisif qui encouragera les agriculteurs à poursuivre leurs activités.»

Les RRN et leur coopération accrue avec l'ensemble des parties prenantes concernées tiendront un rôle central dans ce processus de développement rural et les ressources substantielles du Réseau européen de développement rural restent à la disposition des RRN pour les aider à continuer à contribuer au maintien de la compétitivité des secteurs agricole, agroalimentaire et sylvicole en Europe.





Compétitivité durable dans l'agriculture maltaise

Vincent Cortis est président de l'Assoċjazzjoni tal-Bdiewa (ATB), l'association des agriculteurs maltais. Fondée en 1921, l'ATB, la plus ancienne organisation représentative du secteur agricole maltais, défend les intérêts de la majorité des agriculteurs à temps plein du pays. M. Cortis s'est lancé dans l'agriculture à l'âge de 18 ans avec 5 tumoli (soit 0,56 hectare) de terres seulement sur une parcelle située à Burmarrad dans le nord de Malte. Aujourd'hui, M. Cortis est agriculteur à temps plein, en partenariat avec son fils. L'exploitation de la famille Cortis couvre actuellement quelque 11,24 hectares et comprend des vignobles, des serres et des cultures de plein air, notamment de pommes de terre, de tomates, de fraises et de choux.

Le secteur agricole maltais emploie plus de 17 000 personnes à temps plein ou à temps partiel pour une population totale d'environ 400 000 habitants. Les agriculteurs maltais sont confrontés à des défis particuliers s'expliquant par la situation géographique de l'île, à proximité du littoral nord-africain, et par le climat semi-aride, deux caractéristiques inconnues de beaucoup de leurs homologues du reste de l'Europe.

Pour M. Cortis, le plus grand défi que doit relever le secteur agricole de Malte est la «restructuration du marché local afin de refléter plus précisément la chaîne de l'offre et de la demande. Les agriculteurs à temps plein devraient pouvoir bénéficier de plus de mesures d'incitation pour soutenir et assurer leur subsistance. Les prix payés aux agriculteurs ne reflètent pas les coûts de production réels».

Le soutien financier fourni par l'UE aux agriculteurs, par le biais du programme de développement rural de Malte, s'est révélé extrêmement important pour surmonter les handicaps spécifiques de l'agriculture maltaise résultant de sa situation géographique et garantir que le secteur agricole peut se développer et continuer à fournir des produits frais et de qualité, sans détériorer les éléments paysagers uniques de l'archipel.

L'Union européenne a octroyé 26,9 millions d'euros, sur un budget total de 33,6 millions, pour soutenir le développement rural en 2004-2006 et fournit actuellement 77,6 millions d'euros pour la période actuelle du PDR (2007-2013), sur un budget total de 101,6 millions d'euros. M. Cortis est un des nombreux agriculteurs qui ont profité de cette aide, qu'il a consacrée à l'acquisition de

nouvelles serres et, plus récemment, de machines supplémentaires et d'autres équipements destinés à améliorer l'efficacité de sa production végétale. Il se tourne également de plus en plus vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

«Il est urgent que le secteur rural, qui comprend les agriculteurs, le secteur public local et les autorités, travaille de façon plus soudée pour relever les défis du maintien de la compétitivité durable dans un contexte d'insularité et créer des possibilités que les agriculteurs locaux puissent exploiter», pense M. Cortis. L'ATB a adopté des mesures visant à encourager les agriculteurs maltais à produire des pommes de terre certifiées Globalgap pour l'exportation, et le président de l'ATB relève qu'«il faut exploiter davantage les marchés à l'exportation et les marchés de

niche et identifier de nouveaux créneaux». «Les agriculteurs locaux doivent être en mesure d'utiliser et d'exploiter les possibilités que l'UE et ses programmes peuvent leur offrir», ajoute-t-il.

Le soutien du PDR permet la consolidation

Selon M. Cortis, c'est par le biais du PDR rural pour 2007-2013, qui, espère-t-il, conduira à une approche plus consolidée et plus efficace, que l'UE pourra produire le plus grand impact sur l'agriculture de Malte.

À son avis, les communautés rurales de Malte ont accompli des progrès considérables au cours de la dernière décennie grâce à l'aide de l'UE. Il poursuit: «Une évolution importante après l'adhésion a été la ratification de certaines lois fondamentales, notamment du point de vue environnemental. Cela a permis une amélioration considérable sur le plan de l'environnement général, notamment avec l'introduction de critères économiques, fonctionnels et environnementaux. L'aide accordée aux agriculteurs pour améliorer la durabilité agricole et le paysage en général a également un impact direct et positif sur le tourisme, qui est un des piliers de l'économie maltaise.»

Aujourd'hui, les agriculteurs maltais relèvent d'autres défis liés au développement rural grâce à l'aide de l'UE, explique M. Cortis. «Il y a davantage d'autorégulation, notamment en ce qui concerne l'eau», fait-il remarquer. «Les agriculteurs apprennent à utiliser l'eau de manière plus économe et aussi en tablant sur des techniques d'irrigation plus efficaces.» Des fonds du PDR ont été débloqués pour former les agriculteurs à la mise en œuvre de techniques plus durables (par exemple, l'utilisation d'engrais et de pesticides). Les sources de subventions de l'UE permettent aussi d'affronter le défi du changement climatique et de l'efficacité énergétique. «En matière d'énergie, la tendance actuelle indique une augmentation des technologies innovantes et une diminution des équipements non respectueux de l'environnement, ce qui permet aux agriculteurs de devenir plus compétitifs», observe M. Cortis.

Trois enseignements clés pour d'autres acteurs du développement rural

De sa longue pratique de l'agriculture à Malte, M. Cortis a tiré un certain nombre d'enseignements précieux. Il a trois conseils essentiels à donner aux autres acteurs impliqués dans le développement de la compétitivité durable dans le domaine de l'agriculture: «Tout d'abord, il est fondamental que les agriculteurs relèvent les divers défis, qu'il s'agisse du changement climatique, des nouvelles pratiques, des demandes

du consommateur, des tendances du marché, etc. Ensuite, pour s'adapter aux nouvelles pratiques, il est important d'instaurer un transfert de connaissances et d'expériences entre les agriculteurs ainsi qu'une expérience d'apprentissage continue afin de compléter les initiatives politiques et de maximiser l'utilisation des investissements. Enfin, il est nécessaire de consolider davantage le secteur afin de répondre aux demandes du marché, afin de garantir une répartition plus équitable des profits et des moyens de subsistance entre agriculteurs, et de résorber les distorsions du marché.»

Informations complémentaires:

Association des agriculteurs maltais http://www.maltafarmers.eu

Programme de développement rural pour Malte — http://www.agric.gov.mt/programming-period07-08?l=1

Mon travail me donne énormément de satisfaction. J'exerce cette activité depuis mon enfance et j'apprécie l'indépendance que ce genre de travail apporte. C'est très gratifiant de voir évoluer une culture, de la semence au produit final.





L'apprentissage d'un développement rural réussi

Jouni Ponnikas est directeur de l'institut Lönnrot de l'université d'Oulu en Finlande et expert auprès du réseau européen d'évaluation du développement rural. Fort de plus de dix ans d'expérience dans l'évaluation de projets et de programmes de développement rural à tous les niveaux, il estime que cet outil est essentiel pour la mise au point de réponses efficaces aux défis auxquels sont confrontées les zones rurales.

Toutefois, M. Ponnikas, qui est fermement convaincu des avantages de l'évaluation, est également conscient que tout le monde ne partage pas son enthousiasme. «Je comprends que, parfois, les gens pensent que l'évaluation est un exercice plutôt mécanique et bureaucratique», reconnaît-il en ajoutant: «L'évaluation au niveau des programmes est inévitablement très générale et les intervenants au niveau local n'en perçoivent pas toujours les avantages.»

À ses yeux, ce n'est que lorsque les groupes et les professionnels locaux adopteront l'évaluation comme un outil de gestion qu'ils commenceront à en apprécier son potentiel. «Durant la période du programme Leader+, nous avons aidé de nombreux groupes locaux à réaliser une autoévaluation et ils l'ont trouvée très utile», explique-t-il.

«Mais l'évaluation au niveau des programmes est également nécessaire. Elle permet aux autorités de gestion et à la Commission européenne de mieux comprendre l'impact des programmes, ce qui fonctionne et ce qui doit être réexaminé ou modifié. En définitive, c'est bénéfique pour quiconque s'intéresse aux zones rurales et, par conséquent, il est important que les acteurs locaux participent et apprécient les avantages de l'évaluation à ce niveau.»

Pouvez-vous nous parler d'un projet de développement rural intéressant et récent sur lequel vous avez travaillé?

Pour le moment, nous faisons partie d'un consortium travaillant sur une évaluation en cours du PDR de la Finlande continentale. Notre part du travail est axée sur l'évaluation des groupes d'action locale et l'approche de Leader. Nous tentons de découvrir comment le «capital social» des zones rurales se développe pendant la durée du programme: de nouveaux acteurs participent-ils aux initiatives locales? Les groupes locaux mettent-ils au point de nouvelles formes de coopération? Et quelle est l'«atmosphère», se font-ils confiance mutuellement?

Le concept de «capital social» au niveau national et communautaire suscite

un intérêt croissant. Les résultats des évaluations des programmes initiaux montrent que l'approche de Leader aide vraiment à constituer un «capital social», mais nous devons mieux comprendre comment.

Quel est l'élément le plus gratifiant ou satisfaisant dans le fait de travailler et de vivre dans cette partie de l'Europe rurale?

Je vis à Sotkamo, dans la région de Kainuu, qui est une commune d'environ 10 000 habitants. J'habite dans un quartier résidentiel près d'un lac. Sur l'autre rive du lac, il y a des maisons de vacances et des exploitations agricoles, donc mon style de vie est un mélange de mode rural et suburbain. J'ai tous les services nécessaires à proximité, mais mon lieu de travail se trouve assez loin et, comme les transports publics sont limités, je suis dépendant de ma voiture.

L'aspect le plus gratifiant dans le fait de vivre et de travailler dans des zones rurales est probablement de voir comment les gens trouvent des solutions à leurs problèmes dans des circonstances, parfois, très difficiles. Les populations locales sont innovantes lorsqu'on leur en donne la chance.

J'apprécie également d'avoir la possibilité de travailler avec d'autres personnes. Par exemple, à la fin de 2009, j'ai organisé un exercice d'autoévaluation pour un groupe d'action locale, qui impliquait de travailler étroitement avec l'organe de direction du groupe d'action locale. Les groupes ont trouvé cet exercice très utile et beaucoup de recommandations proposées ont été mises en œuvre et ont aidé le groupe à améliorer son fonctionnement.

Quels sont, selon vous, les principaux problèmes, défis et possibilités de développement rural dans cette partie de l'Europe et dans votre domaine de compétence?

L'avenir m'inquiète. Il existe une forte tendance à la centralisation et à l'urbanisation en Finlande, et les responsables politiques ne semblent pas se soucier des conséquences de cette situation pour les zones rurales. Si nous voulons que les zones rurales reviennent à l'état de zones de nature sauvage, alors nous n'avons qu'à laisser continuer ce processus. Mais certaines personnes veulent rester dans ces régions et d'autres veulent s'y installer. Je pense que nous devons essayer de faciliter ce mouvement.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que nous avons construit des infrastructures dans les zones rurales et que, par conséquent, si les gens déménagent, nous devrons reconstruire ces infrastructures ailleurs. Cela a également un coût pour la société.

Mais nous devons encore répondre à certaines questions. Quels seront les nouveaux rôles des zones rurales dans la société, surtout si de moins en moins de personnes résident dans ces zones et travaillent dans l'agriculture? Quelles sont les nouvelles significations des zones rurales et les solutions à y apporter? Et quel est l'avenir de la méthode Leader et des groupes d'action locale?

Que faut-il faire, par qui et comment, pour relever ces défis et profiter pleinement des possibilités offertes?

En définitive, nous devons trouver une manière de garder les gens dans les zones rurales, c'est-à-dire qu'ils puissent trouver des emplois et bénéficier d'une bonne qualité de vie. Mais je ne pense pas que nous allons modifier la tendance de l'urbanisation et, par conséquent, nous devons chercher le moyen d'attirer davantage d'immigrants dans les zones rurales. Mais pour cela, les attitudes doivent changer.

La crise du crédit, et son impact sur l'emploi et la sécurité de l'emploi, a probablement radicalisé davantage les opinions, mais nous avons besoin de nouveaux arrivants et nous devons surmonter ce problème. Dans les zones rurales, il nous faut également de nouveaux projets qui visent à changer les attitudes et à faciliter l'intégration des nouveaux venus. Ces projets, financés par le Fonds social européen, existent dans les zones urbaines finlandaises, mais de tels projets sont aussi nécessaires dans les zones rurales.

Quels types d'enseignements utiles avez-vous tiré dans le cadre de vos travaux sur le développement rural et quels seraient vos trois principaux conseils pour les autres hommes de terrain?

Ne jamais renoncer; tout partager et toujours agir ensemble; ne pas penser que certaines solutions de l'administration publique ou des services publics sont permanentes dans des zones faiblement peuplées. Seul le changement est permanent et les communautés de ces zones doivent être ouvertes et prêtes au changement.

On fait beaucoup de bon travail dans l'ensemble de l'Europe et les exemples de réussite sont légion; les zones rurales où les communautés locales ont une attitude volontariste ont atteint des résultats remarquables. Nous devons en tirer les leçons. Il ne faut pas perdre de vue que les zones rurales possèdent des atouts importants. Le défi consiste à trouver une nouvelle valeur dans ces atouts. Mais tout ne fonctionnera pas. C'est pourquoi l'évaluation est si importante pour détecter rapidement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et, ensuite, faire les ajustements correspondants. De cette manière, l'échec devient partie intégrante du processus d'apprentissage, plutôt qu'une fin en soi.

Il est important que les acteurs locaux participent et apprécient les avantages de l'évaluation au sens large.



Annaharvey Farm Foods: une recette irlandaise du succès rural

Rachael Deverell est propriétaire d'Annaharvey Farm Foods, une exploitation agroalimentaire florissante, située dans le sud-ouest de l'Irlande. Grâce à l'aide Leader de l'UE, en seulement trois ans, le marché à la ferme hebdomadaire est devenu un fournisseur de produits de qualité, préparés à la maison, pour plus de 40 commerces alimentaires.

La société utilise des ingrédients de qualité optimale pour confectionner toute une gamme de tartes avec une variété de garnitures: pommes, myrtilles, framboises, rhubarbe et bien d'autres, selon la saison. Elle produit également une sélection de gâteaux aux carottes, aux noix, au café et au chocolat.

Avec ses six employés, dont un livreur à temps plein, la société a récemment déménagé pour s'installer dans une nouvelle unité de production de 5 000 m² à Bunclody, dans le comté de Wexford. Pour les douze à dix-huit prochains mois, l'objectif est de poursuivre la croissance de la société et d'étendre la distribution à de nouvelles régions du pays. La société fournit d'ores et déjà des épiceries irlandaises réputées et ses produits garniront bientôt les rayons de plusieurs grands supermarchés.

Développer l'entreprise

M^{me} Deverell a grandi dans la ferme familiale d'Annaharvey à Tullamore, au cœur du comté d'Offaly (dans les Midlands d'Irlande), où elle a participé, en 1998, à la création et à la gestion d'un centre équestre et d'une école d'équitation. L'entreprise familiale se porte toujours très bien (elle est gérée maintenant par son frère). L'idée d'Annaharvey Farm Foods est venue directement de sa mère, qui dirige une autre activité liée à l'exploitation agricole: l'auberge et le magasin de produits fermiers Annaharvey. Sa mère lui a appris tout ce qu'elle savait sur les bons produits faits maison, y compris la recette de son produit vedette, la tarte aux pommes préparée avec la célèbre pâte à tarte, spécialité de l'exploitation.

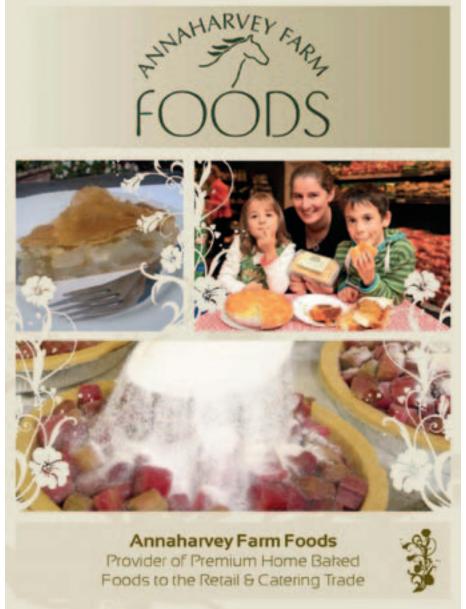
«Tout le monde adore la tarte aux pommes maison», déclare-t-elle, en ajoutant que tous ses produits (tartes, gâteaux, biscuits et tartes salées) sont préparés selon des recettes traditionnelles, sans conservateurs ni additifs. «C'est bon, irlandais, sain, fait maison et avec des ingrédients de qualité.»

Ironie du sort, en grandissant, elle a fait tout son possible pour s'éloigner de la cuisine de la ferme, préférant se concentrer sur une autre passion: l'équitation. Mais lorsque sa mère a lancé le magasin de produits fermiers, elle a pris part à l'aventure. Elle a tellement apprécié l'expérience qu'elle a décidé d'ouvrir un coffee shop/marché fermier le samedi matin, vendant ses propres produits à une clientèle grandissante et satisfaite.

Son premier vrai coup de chance a été une commande de 40 tartes aux pommes passée par une épicerie locale, qui faisait partie d'une chaîne de magasins de ce type gérée par un grossiste alimentaire irlandais. Cela lui a donné l'idée de l'activité: fournir à des détaillants alimentaires ses produits faits maison, dans ses premières installations de 1 000 m² construites dans les locaux de la ferme. «Je me suis aperçue qu'il y avait un réel créneau ici dans la vente directe de préparations de qualité, faites soigneusement, avec des ingrédients du meilleur choix pour les détaillants et les restaurateurs.» Rachael a recours à la vente en ligne, via le site de la société, pour atteindre un vaste marché de clients, en particulier ceux du secteur des services de restauration.

Financement Leader

Le fait d'avoir pu bénéficier du cofinancement du programme de



R.DEVERELL

Sans cette aide, je n'en serais pas là où je suis aujourd'hui. Elle m'a permis de développer l'entreprise sur une période de trois ans. Sans cela, il m'aurait fallu beaucoup plus de temps...

Je me suis rendu compte qu'il y avait une réelle possibilité ici, en vendant directement des préparations de qualité, faites soigneusement, avec des ingrédients du meilleur choix pour les détaillants et les restaurateurs...

développement rural irlandais, qui accorde une aide précieuse aux entreprises rurales comme la sienne, s'est révélé déterminant. En Irlande, toute l'aide du PDR destinée à la diversification des exploitations dans des «activités non agricoles», comme l'initiative d'Annaharvey Farm Foods, qui vend des produits cultivés et confectionnés à la maison/au niveau local à travers des magasins de produits de la ferme, est gérée par les groupes d'action locale de Leader. Ces groupes d'action locale mettent en œuvre les mesures du PDR au titre de l'axe 3, par le biais de leurs stratégies de développement local. Après un processus de demande relativement long (douze mois), elle a reçu un cofinancement initial d'environ 23 000 euros en 2006, au cours de la période de programmation précédente. Ces fonds ont été principalement utilisés pour acquérir l'essentiel des appareils de cuisine professionnels. Elle a également eu recours à ses économies personnelles et à un prêt bancaire pour financer sa part de la phase de lancement. Plus récemment, en novembre 2009, elle a bénéficié d'une subvention de 37 000 euros du PDR, qui lui a permis d'acheter un four industriel beaucoup plus grand.

Pour résumer l'importance de l'aide reçue au titre de Leader, elle déclare:

«C'est tout simple, je ne serais pas là où j'en suis aujourd'hui sans cette aide. Elle m'a permis de développer l'entreprise sur une période de trois ans. Sans cela, il m'aurait fallu beaucoup plus de temps pour atteindre ce résultat et peut-être des années pour réunir les fonds nécessaires pour acquérir le matériel dont j'ai besoin maintenant.»

Principaux défis

À propos de l'essor rapide de son entreprise, elle souligne que la période la plus difficile a été le début, lorsqu'elle était seule: «Je devais tout faire par moi-même, la préparation, les comptes, l'emballage et les livraisons, les tarifs, le marketing, etc. Et je devais être bien informée dans tous les domaines de l'activité. J'avais l'impression de devoir apprendre quelque chose de nouveau chaque jour.»

Heureusement, l'aide était à portée de main, notamment grâce à l'agence d'Offaly du réseau rural national irlandais. À son avis, elle a eu beaucoup de chance d'avoir une personne de contact du réseau qui était bien informée des besoins des jeunes entreprises du secteur agroalimentaire, et qui a été capable d'organiser des formations au niveau local. Couvrant des matières clés telles

que l'hygiène alimentaire, l'étiquetage et l'emballage, la commercialisation et la tarification, ces formations se sont révélées «d'une valeur inestimable».

«Je me suis inscrite à tous les cours. Je connais des tas de petites entreprises qui ne suivent pas ces cours, parce que les personnes sont trop occupées pour passer du temps loin de leur entreprise. C'est un vrai dilemme. Mais vous devez vous rendre compte que cela vous fera gagner plus d'argent à long terme», affirme-t-elle.

Possibilités

Finalement, malgré la morosité du climat économique et les difficultés particulières de l'économie rurale irlandaise, M^{me} Deverell pense qu'il reste des possibilités pour les femmes entrepreneurs dans les zones rurales. Elle pense que, pour les femmes qui ont récemment perdu leur emploi ou qui ont du mal à retrouver un autre emploi (par exemple les femmes âgées ou qui ont des enfants), la récession a peut-être été exactement la stimulation dont elles avaient besoin pour se lancer et commencer à travailler pour ellesmêmes. «Si vous voulez réellement faire quelque chose, vous pouvez y parvenir», soutient-elle.

Informations complémentaires

Annaharvey Farm Foods

http://www.annaharveyfarmfoods.ie

Programme de développement rural irlandais

http://www.agriculture.gov.ie/media/migration/ruralenvironment/ruraldevelopment/strategiesandprogrammes/Summary_of_RDP.pdf

Réseau rural national irlandais

http://www.nrn.ie



Coordonnés par l'institut de recherche sur le développement rural établi à Francfort, financés en partie par le 6º programme-cadre de l'UE et soutenus par des organisations partenaires de toute l'Europe, les projets de recherche IN-SIGHT ont permis de renforcer la politique européenne d'innovation de l'agriculture et des zones rurales.

Le projet de recherche IN-SIGHT examinait le type d'infrastructures en matière de connaissances et d'innovation nécessaires pour soutenir les futurs besoins des économies rurales. Plutôt que de simplement considérer l'innovation comme une question purement technologique, le projet a évalué l'innovation de manière plus large, à savoir «comme l'exploitation réussie d'idées créatives, qui peuvent être liées à des produits, des services, des processus, des marchés ou même des institutions».

À ce titre, les chercheurs sont parvenus à améliorer notre compréhension de l'innovation dans l'agriculture et les zones rurales «d'un point de vue sociétal» en insistant sur la «promotion de la solidité des systèmes de production, la fourniture de structures d'accueil, l'utilisation efficace des ressources naturelles et la protection de l'environnement».

Pour illustrer le type d'activités qui se trouvent actuellement au premier rang de l'innovation rurale, le projet a mené des recherches approfondies sur la commercialisation (agricole) directe, la bioénergie et les nouveaux services ruraux, et a épinglé quelques conclusions utiles.

Résultats avantageux

En ce qui concerne la commercialisation directe, cette pratique est principalement liée aux différentes modalités — souvent personnelles — de vente directe des producteurs agricoles, qui peuvent par

exemple être fondées sur de nouvelles technologies comme l'internet, des relations directes entre producteurs et consommateurs comme les marchés à la ferme et des relations semi-directes dans lesquelles les producteurs vendent leurs produits à un système collectif de commercialisation (comprenant plusieurs producteurs). De cette manière, la commercialisation directe peut être décrite comme une solution de rechange pour remettre en relation les producteurs et les consommateurs, et diversifier les sources de revenus des agriculteurs.

Par exemple, en Italie et en Suisse, les chercheurs ont étudié les nouvelles pratiques de consommation qui se sont développées à travers des groupes d'achat solidaires (Italie) et l'agriculture soutenue par la communauté (Suisse). Dans ces cas, les producteurs vendent leurs produits régulièrement et directement à un groupe de consommateurs défini constitué en association. Ceux-ci achètent à l'avance



une partie de la récolte totale, qui leur est fournie chaque semaine dans des paniers.

L'agriculture soutenue par la communauté va encore au-delà, car la communauté et les agriculteurs jouent un rôle contractuel plus important dans la planification des types de récolte et des quantités, la gestion conjointe du système d'exploitation et la prise de décision commune basée sur le dialogue. Établies sur la base de l'autoinitiative et de l'auto-organisation, ces organisations sociales innovantes profitent des consommateurs (souvent urbains), qui sont sensibles à la dimension éthique et environnementale et qui préfèrent se relier activement au système agroalimentaire et éviter les pratiques traditionnelles de consommation «industrielle». Les agriculteurs ont également bénéficié de cette approche, car elle leur permet de s'engager avec leurs clients et de mieux s'adapter à eux.

Les innovations agricoles et rurales dans le secteur de la bioénergie ont occupé une part importante dans les recherches IN-SIGHT. Il est significatif de constater que la principale raison d'être de l'innovation dans ce domaine a pour but de rompre avec la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, afin de tenter de trouver une source d'énergie alternative, qui soit renouvelable, durable et respectueuse de l'environnement. Des études nationales ont permis de recenser diverses innovations, incluant des intrants tels que des méthodes de production de la biomasse (nouvelles cultures végétales, méthodes d'assolement, récolte ou utilisation de déchets industriels ou de lisier), des processus tels que les solutions technologiques et les nouvelles techniques de gestion et d'organisation, et des extrants tels que les modes d'utilisation de la bioénergie et de mise en place des circuits de commercialisation de l'énergie.

Tendances en matière d'innovation

Chose intéressante, l'équipe de chercheurs a découvert que les technologies ellesmêmes, qui produisent de la bioénergie, ne sont pas les principales innovations, mais que les facteurs innovants clés résident plutôt dans la manière dont divers agriculteurs, propriétaires fonciers et instituts de recherche publics et organismes privés ont commencé à coopérer et à faire avancer les initiatives. Par exemple, en Finlande et en Italie, des centrales à chaleur alimentées au bois ont permis aux agriculteurs et aux sylviculteurs de diversifier leurs activités économiques avec l'aide d'organismes du secteur public locaux/régionaux, qui ont été capables de gérer et de fournir l'assistance institutionnelle nécessaire ainsi que la technologie et l'infrastructure appropriées.

De nouveaux services ruraux ont également fait leur apparition à la faveur d'activités innovantes dans les zones agricoles et rurales. Mais quelles sontelles? Elles ont été largement recensées par l'équipe de chercheurs comme un vaste ensemble de services, apparus en réaction à l'augmentation des besoins et des possibilités, qui ont abouti à de nouvelles formes d'organisation de services et de produits.

Par exemple, le tourisme rural est l'une des activités qui connaît la croissance la plus rapide à la campagne; elle est proposée par un large éventail d'acteurs tels que les autorités locales, les agriculteurs, les entrepreneurs, les groupes d'action locale et les habitants des zones rurales. Bien que s'adressant principalement aux habitants des villes, les services touristiques se diversifient de plus en plus et incluent des activités de conservation et des activités culturelles.

Un autre excellent exemple est lié au secteur de la santé en milieu rural, qui augmente son assise dans toute l'Europe et bénéficie de la coopération à la fois des secteurs public, privé et du tiers secteur ainsi que de la prestation de services destinés aux groupes vulnérables. Cela comprend les services de logement pour les personnes handicapées, les services de réadaptation pour enfants défavorisés et les maisons de soins pour personnes âgées.

Les chercheurs du projet IN-SIGHT ont examiné les facteurs d'innovation dans le secteur des prestations sociales dans l'agriculture à travers une étude de cas détaillée axée sur le «care farming» en Allemagne. L'équipe de chercheurs a montré comment certaines exploitations avaient développé «des fonctions et des services sociaux» englobant la thérapie, la réadaptation, les loisirs, l'éducation et l'emploi. Cela

englobe: les exploitations horticoles qui intègrent des populations défavorisées sur le plan social; les exploitations qui donnent la possibilité aux écoliers de comprendre l'origine des aliments; une série d'exploitations qui viennent en aide aux groupes vulnérables tels que les malades mentaux, les chômeurs de longue durée, les ex-toxicomanes en convalescence, les ex-détenus et les personnes âgées atteintes de démence.

Exigences de l'innovation rurale

Comment ces innovations se sontelles déroulées? Bien, selon le D^r Karlheinz Knickel, coordinateur du projet IN-SIGHT; les innovations ont tendance à être la «conséquence des réseaux de collaboration». En général, ces réseaux font intervenir une série d'acteurs et d'intérêts, tels que les centres de recherche, les petites et moyennes



entreprises, les exploitants agricoles, les consommateurs et les autorités régionales et locales. C'est pourquoi les communautés, les initiatives et les partenariats ruraux peuvent permettre «aux flux d'informations et aux interactions sociales» critiques, qui sont susceptibles de mener jusqu'à eux, de devenir les «moteurs de l'innovation parce qu'ils intègrent différentes perspectives et compétences mieux que des institutions isolées».

Les chercheurs poursuivent en soulignant que l'innovation rurale réussie nécessite la «création d'une vision commune» au sein des réseaux pour choisir et développer les chemins de l'innovation, qui reposent essentiellement sur les connaissances et les intuitions des exploitants agricoles et des entrepreneurs ruraux. En conséquence, les responsables de l'innovation, qui ont pour mission de

soutenir les changements, doivent reconnaître les besoins des agriculteurs et de la société (et ces deux acteurs changent constamment) et s'assurer qu'elles ne deviennent pas elles-mêmes un obstacle au futur développement de l'innovation.

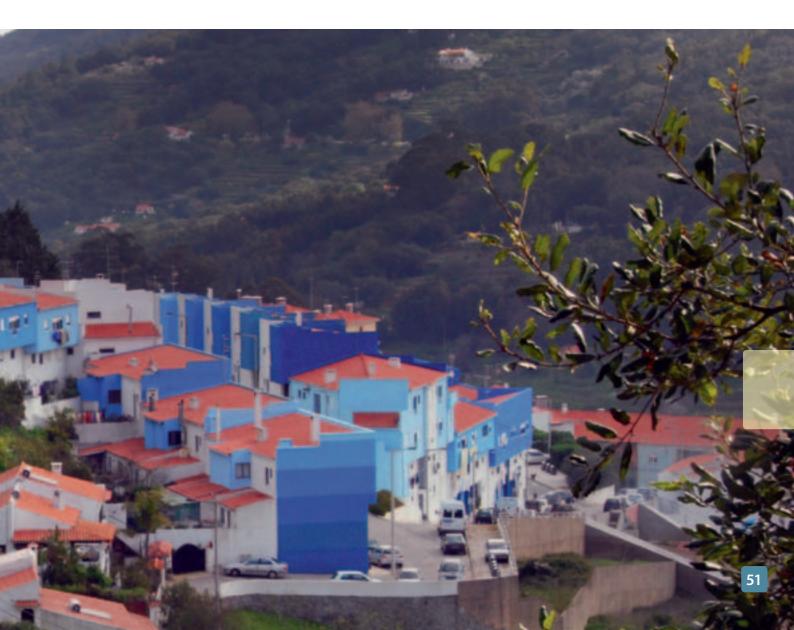
En ce qui concerne l'amélioration des futures activités de développement rural, les résultats du projet indiquent que l'innovation du développement rural dépasse largement la simple application des nouvelles technologies et peut souvent être exploitée par de nouvelles formes d'organisation, de coopération et de réflexion. De plus, dans ce sens, l'innovation montre que les agriculteurs ont des possibilités d'abandonner la production traditionnelle basée sur le volume et qu'ils ont des options pour prendre «une orientation stratégique multifonctionnelle davantage axée sur le consommateur, l'environnement et la

société».

En empruntant cette voie et en reconnaissant que les consommateurs sont prêts à payer pour des services et des produits de qualité qui consacrent le développement durable rural, on peut envisager la recherche de nouvelles opportunités, qui ajoutent de la valeur à la capacité des secteurs agricole et sylvicole et ouvre des débouchés pour l'augmentation des revenus ruraux.

Informations complémentaires

Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter au site internet d'IN-SIGHT: http://www.insightproject.net





Financé par le 6e programme-cadre de recherche de l'UE, le projet EU-SOL a été établi pour concevoir des variétés de tomates et de pommes de terre saines et de grande qualité pour les consommateurs, les entreprises de transformation et les producteurs. Les tomates et les pommes de terre appartiennent à la même espèce végétale (les solanacées), et les chercheurs du projet EU-SOL ont aussi entrepris de créer un modèle visant à démontrer comment la collaboration scientifique relative à ces cultures d'une grande importance économique pour l'UE peut déboucher sur des innovations en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire.

Ce projet quinquennal de recherche rurale prendra fin en mai 2011 et est coordonné par l'université de Wageningen, aux Pays-Bas. Au total, le projet compte plus d'une cinquantaine de partenaires, qui ne proviennent pas tous de l'UE.

Améliorations des cultures

Conscients des inquiétudes des consommateurs liées aux produits génétiquement modifiés, les scientifiques du projet EU-SOL se sont donné des objectifs principaux, qui comprennent notamment l'amélioration des cultures aux niveaux du goût, de l'arôme et de la texture, de la valeur nutritionnelle, de la résistance à la sécheresse et de la tolérance au sel, ainsi que des questions liées au stockage des tomates et des pommes de terre. Pour atteindre ces objectifs, les scientifiques doivent: découvrir des processus internes aux plantes; identifier des gènes qui influencent ces processus; utiliser la biodiversité encore inexplorée dans une large mesure des familles végétales en recherchant des gènes dans les espèces sauvages apparentées susceptibles d'améliorer la qualité des tomates et des pommes de terre; enfin, tester lesdits gènes dans des plants cultivés afin d'examiner s'ils produisent la qualité souhaitée.

Bien qu'il existe des besoins considérables en termes de recherche pour répondre aux demandes spécifiques des consommateurs et des producteurs, il est de plus en plus nécessaire de concevoir des cultures mieux adaptées à l'évolution du climat, capables notamment d'obtenir de meilleurs rendements sur des sols peu fertiles, arides et salés. Une autre question, d'ordre mondial, liée au projet EU-SOL a trait aux avantages de la conception de variétés végétales aux rendements améliorés qui permettront aux producteurs de nourrir une population mondiale croissante.

Des marchés dynamiques

La motivation inhérente à la recherche de solutions visant à améliorer la qualité des cultures repose sur le degré de dynamisme élevé du marché des tomates et des



pommes de terre. Les consommateurs et les producteurs exigent des produits aux propriétés nouvelles qui respectent les conditions d'aujourd'hui. Les consommateurs recherchent un meilleur goût à un prix raisonnable. La qualité et la pureté des denrées alimentaires représentent deux autres exigences notables du consommateur qui marque une préférence de plus en plus nette pour les spécialités «régionales» et «les produits de niche».

Dans ce contexte de marché, les producteurs doivent aussi faire face à l'évolution des modalités de fonctionnement, comme les questions liées à l'environnement, la concurrence par le prix, la pénurie de terres et les organismes nuisibles aux végétaux. Par ailleurs, les producteurs s'intéressent à l'adaptation de leurs systèmes agricoles afin de cultiver des plantes aux rendements suffisants tout en nécessitant moins de main-d'œuvre, de pesticides et

d'énergie. Le secteur a besoin de fruits et de tubercules qui nécessitent moins de transformation et produisent des produits de haute qualité pour ses clients.

L'ensemble de ces exigences nécessite que des chercheurs ruraux, comme ceux impliqués dans le projet EU-SOL, effectuent des reproductions de plants aux propriétés adaptées afin de contribuer à maintenir la compétitivité des secteurs agroalimentaires de l'UE. Le

Les consommateurs apprécient le goût, le parfum et la durée de conservation tandis que les producteurs souhaitent découvrir l'architecture des plants afin de maximiser les rendements en estimant la quantité de fruits que chaque plant peut produire. En examinant les gènes et la biodiversité inexplorée des tomates et des pommes de terre, le projet EU-SOL apporte des informations de nature à aider tant les consommateurs que les producteurs.

D^r René Klein Lankhorst

rôle du projet EU-SOL est de se concentrer sur l'identification, l'isolement et la caractérisation des gènes responsables des propriétés qui comptent pour les consommateurs et les transformateurs et d'acquérir une meilleure compréhension des mécanismes sous-jacents à ces propriétés commerciales.

Les premiers résultats

Selon le coordinateur du projet, le docteur René Klein Lankhorst, les premiers résultats confirment qu'en établissant les préférences du consommateur, comme le goût, le parfum, la durée de conservation et des informations sur la teneur en vitamines, les producteurs sont mieux à même de choisir le type de tomates et/ou de pommes de terre qu'ils souhaitent produire.

Le projet EU-SOL a entrepris une enquête auprès de plusieurs centaines

de consommateurs européens à qui il a été demandé de goûter des tomates et de donner leur avis sur chaque type de plant. À côté de ce test de dégustation et d'évaluation de fruits, il a également été demandé à des dégustateurs spécialisés de donner leur avis sur les mêmes types de tomates. Les résultats de l'étude ont fourni un aperçu des attentes, des souhaits et des goûts des consommateurs. Les résultats ont montré l'existence de quatre types différents de

La sélection assistée par marqueurs est une technologie qui permet de déceler les propriétés souhaitées dans des plants croisés à un stade précoce du développement, par exemple dans les semences et les jeunes plants, en examinant les séquences d'acide désoxyribonucléique (ADN) spécifiques. En établissant le lien entre les propriétés d'un plant et certaines chaînes d'ADN de leur génome, il est possible de savoir quels croisements ont hérité ces propriétés. Des ensembles de ces chaînes d'ADN bien définis, encore appelés marqueurs, peuvent être identifiés rapidement avec des outils d'analyse d'ADN, qui permettent aux cultivateurs de vérifier consommateurs dans chaque pays en ce qui concerne les tomates et les pommes de terre

De telles informations revêtent un très grand intérêt pour le secteur des cultivateurs, étant donné que la connaissance des parfums et des propriétés que les consommateurs aiment et auxquelles ils s'attendent permet aux cultivateurs d'appliquer ce qu'on appelle des «marqueurs», afin de concevoir le produit final souhaité en trouvant les gènes requis dans les tomates.

En recourant à la technologie de la sélection assistée par marqueurs, le secteur agroalimentaire de l'UE peut mettre au point de nouvelles variétés de plants plus recherchées et donc plus concurrentielles, qui conviennent mieux au marché en évolution et aux facteurs opérationnels tels que les conditions climatiques et les goûts des consommateurs.



Les points forts du projet

Les points forts du projet EU-SOL résident dans le grand nombre d'obtenteurs et de centres de recherche européens et non européens qui ont participé au projet et qui ont accès à des bases de données actualisées. Ce modèle de programme de recherche rurale s'avère souvent efficace grâce à la combinaison de liens avec la chaîne d'approvisionnement et d'objectifs de compétitivité à orientation commerciale.

À ce jour, le projet EU-SOL a recueilli des données biologiques et commerciales sur environ 7 500 différents types de tomates. Ces informations sont actuellement traitées et préparées par les chercheurs en vue d'être diffusées et les résultats principaux du projet concernant les tomates et les pommes de terre seront publiés en 2010, afin de sensibiliser les producteurs aux nouveaux créneaux de

développement rural.

D'autres conclusions relatives au développement des capacités pour le secteur agroalimentaire de l'UE ont déjà été publiées dans le cadre de diverses lettres d'information adressées à divers publics et sites internet et, dernièrement, grâce à la mise sur pied de programmes éducationnels. Une fois terminés, ces derniers comprendront des outils internet destinés aux professeurs des écoles

supérieures et de courtes émissions destinées à susciter l'intérêt des jeunes. Ce type d'approche moderne de la diffusion de la recherche rurale adopte une perspective à long terme pour atteindre le développement du marché et démontre le recours possible à l'innovation pour contribuer à la compétitivité des secteurs agricole et alimentaire.

Informations complémentaires

Site web du projet EU-SOL: www.eu-sol.net

Base de données du réseau EU-SOL: www.eu-sol.wur.nl

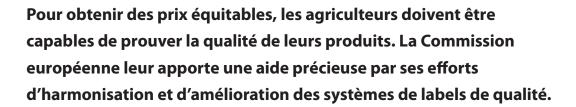
Réseau sol genomics SOL: http://solgenomics.net

Musée d'histoire naturelle du Royaume-Uni:

www.nhm.ac.uk/research-curation/research/projects/solanaceaesource







En matière de denrées alimentaires, les consommateurs européens disposent d'un choix remarquable et d'un approvisionnement fiable de produits provenant d'exploitations agricoles hautement productives. À cet égard, ils peuvent être reconnaissants de l'engagement et de l'esprit d'innovation du secteur agricole de l'UE, soutenu au fil des ans par la politique agricole commune.

Alors que l'UE est actuellement une figure de proue de la production agricole à l'échelon mondial, la PAC était à l'origine axée sur la quantité, dans le but de remédier aux pénuries alimentaires de l'Europe d'après-guerre. Mais, comme le déclare Joris Baecke, président du Conseil européen des jeunes agriculteurs, luimême agriculteur dans la région du sud-ouest des Pays-Bas, la PAC a aussi eu des retombées en termes de qualité, un facteur qui est souvent passé inaperçu.

Baecke déclare à ce propos: «En règle générale, on peut affirmer que le niveau de qualité de l'UE est le plus élevé au monde.» Des réglementations sévères couvrent la totalité de la gamme de l'activité agricole de l'UE, de l'usage des pesticides et des normes sur le bien-être des animaux à la commercialisation du produit final. La qualité est de ce fait devenue une caractéristique intrinsèque des produits de l'UE, et cela tant pour les denrées comme le blé et la viande bovine

que pour les produits traditionnels, comme les fromages et les huiles d'olive.

Toutefois le message sur la qualité n'a pas toujours été diffusé de manière adéquate, ce qui constitue un risque. Les agriculteurs de l'UE font face à la concurrence mondiale et s'adaptent au processus de réforme de la PAC, en particulier à la fin des quotas de production et aux paiements qui y sont associés. Si la valeur ajoutée des produits de l'UE n'est pas expliquée, il ne faut pas s'attendre à ce que les consommateurs soient prêts à payer un prix équitable, mais qu'ils en viennent tout simplement à acheter au prix le plus bas.

Baecke ajoute: «Nous devons expliquer le niveau élevé de qualité des denrées alimentaires produites par l'agriculture européenne. Il s'agit d'une question de communication.»

L'action de la Commission

La Commission européenne reconnaît tout à fait la nécessité d'une meilleure communication. Francis Fay, chef adjoint de l'unité «Politique de qualité des produits agricoles» à la direction générale de l'agriculture et du développement rural, déclare à cet égard: «La politique de qualité constitue une priorité stratégique. Pour réussir, à l'avenir, les agriculteurs doivent respecter les attentes de leurs

clients et consommateurs en termes de qualité. Cela requiert un engagement envers l'agriculture et le processus de production ainsi qu'une communication réussie des caractéristiques de production et des propriétés des produits que les consommateurs recherchent.»

La politique de qualité des produits agricoles de l'UE comporte trois volets: les systèmes de qualité, les normes de commercialisation et les systèmes de certification de l'UE. Une communication de la Commission de 2009 [COM(2009) 234] ayant trait à la politique de qualité des produits agricoles établit la manière dont des initiatives peuvent être mises sur pied dans chaque domaine. Comme la communication l'indique, la politique de qualité doit donner aux agriculteurs les instruments pour «informer les acheteurs et consommateurs au sujet des propriétés des produits et de leurs caractéristiques de production». Les informations fournies par les agriculteurs doivent être fiables. Frank Fay déclare: «On ne peut s'attendre à ce que les consommateurs paient un prix équitable que s'ils peuvent avoir confiance dans les mentions figurant sur les étiquettes. Une mention qui est vide de sens risque d'induire les consommateurs en erreur. C'est pourquoi, dans un marché concurrentiel, la certification et des garanties fiables sont cruciales pour les agriculteurs, les entreprises de transformation et les commerçants.»

Les systèmes de qualité des denrées alimentaires de l'UE

L'UE dispose d'un certain nombre de systèmes qui garantissent la qualité des denrées alimentaires par le biais de certains labels. Deux des labels de qualité les plus connus sont utilisés pour définir des indications géographiques: l'appellation d'origine protégée (AOP) et l'indication géographique protégée (IGP). Ces labels certifient que les produits possèdent les propriétés qui découlent de leur production dans un domaine spécifique en ayant recours à des méthodes établies et éprouvées et qu'ils jouent un rôle important pour soutenir la production artisanale ainsi que celle d'autres marques produisant à plus grande échelle.

Les produits agricoles et les denrées alimentaires qui ont reçu l'un de ces labels sont repris dans la base de données sur l'origine et l'enregistrement (DOOR) de la Commission européenne. En avril 2010, 477 produits étaient enregistrés comme AOP, et 417 comme IGP. Parmi les inscriptions les plus récentes figurent le fromage Jihočeská Zlatá Niva de la République tchèque et le Provolone del Monaco, un fromage italien.

Parmi d'autres normes de qualité, citons le label «spécialité traditionnelle garantie» (STG), conçu pour favoriser les produits traditionnels à travers toute l'UE. Des systèmes de certification communs existent également pour l'ensemble des produits issus de l'agriculture biologique. Les mesures de contrôle qui régissent la qualité et le classement des denrées alimentaires biologiques ont subi une réforme récente et, en février 2010, la Commission a sélectionné un nouveau symbole pour les produits qui respectent les normes de production biologique.

La Commission prévoit de garantir un fonctionnement aussi efficace que possible de tous les systèmes. «Nous souhaitons définir des systèmes, les mener à bonne fin et les rendre cohérents», déclare Frank Fay. Cela s'effectuera en procédant à l'examen des systèmes existants relatifs aux labels AOP/ IGP, en clarifiant et simplifiant les règles

juridiques le cas échéant et en renforçant éventuellement les mécanismes de certification. En attendant, un examen du système de la STG sera envisagé et il est possible qu'une nouvelle mention réservée «produit de l'agriculture de montagne» soit introduite.

Les normes de commercialisation

Les normes de commercialisation se réfèrent aux normes et aux classements des produits agricoles mis sur le marché. Elles englobent quatre types d'information: des mentions réservées désignant certaines propriétés du produit (par exemple des œufs de poules «élevées en plein air» ou de l'huile d'olive «vierge»); des classements de qualité (par exemple des fruits et légumes de catégorie I ou de catégorie II); l'identité du produit, de sorte que les mentions telles que «lait» et «jus de fruits» possèdent des significations claires; l'étiquetage du lieu de provenance.

La dernière de ces mentions est très prisée de certains consommateurs qui souhaitent connaître l'endroit où les produits qu'ils achètent ont été produits plutôt que l'endroit où ils ont été transformés. L'UE exige l'étiquetage du lieu de provenance pour le bœuf, le vin, l'huile d'olive, les fruits et légumes, le miel et les œufs. Dans certains secteurs, il peut toutefois être difficile d'étiqueter les produits lorsque le lieu de production et le lieu de transformation ne coïncident pas.

Les systèmes de certification

Une grande variété de systèmes de certification privés ou nationaux relèvent de cette catégorie. Ceux-ci sont utiles pour prouver, par exemple, les effets sur l'environnement ou le respect de normes élevées en matière de bienêtre des animaux. La multiplication du recours à la certification s'observe aussi dans le secteur alimentaire pour garantir le respect de normes relatives à la santé, à l'environnement et autres. Les agriculteurs sont donc confrontés aux exigences de certification partiellement communes des différents consommateurs, avec pour conséquence une augmentation des coûts. La Commission est d'avis que le secteur privé est conscient de la nécessité d'adopter



des mesures visant à simplifier et à améliorer la transparence des systèmes de certification. Une réglementation n'est par conséquent pas nécessaire à l'heure actuelle. Des lignes directrices pourraient toutefois se révéler utiles.

Une avancée positive

Joris Baecke déclare que, du point de vue des agriculteurs, les idées de la Commission représentent «un pas dans la bonne direction». Il ajoute que la cohérence sur la qualité des produits «joue un rôle central pour atteindre les objectifs que la PAC s'est fixés» et que d'autres mesures visant à diffuser la compréhension du concept de la qualité seraient les bienvenues. Par exemple, des programmes éducationnels permettraient aux «jeunes de savoir d'où le lait provient et où les olives sont cultivées».

Frank Fay déclare qu'accentuer «la tradition et le caractère authentique» des produits agricoles sera au cœur du programme de travail sur la qualité. La Commission envisage de publier à la fin de l'année un «paquet qualité» reprenant des propositions plus détaillées pour les trois volets de la politique de qualité.





Les accords sur les échanges internationaux pourraient éventuellement avoir des retombées positives sur l'activité rurale, mais la libéralisation du marché peut se révéler une arme à double tranchant, et les acteurs du développement rural auront tout intérêt à se familiariser avec certains des principaux enjeux du débat.

Bien que les producteurs européens risquent de perdre une partie des protections dont ils ont bénéficié au cours des dernières décennies du fait des accords commerciaux de l'UE, comme le cycle de Doha pour le développement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ces accords pourraient aussi créer de nouveaux débouchés dans de nouveaux marchés, en particulier en ce qui concerne l'exportation de produits agricoles reconnus. Le défi est de prévoir une législation éventuelle et de promouvoir la valeur ajoutée en termes de qualité des denrées européennes.

Le cycle de Doha pour le développement est le cycle de négociations commerciales actuelles de l'OMC qui a débuté en novembre 2001. Son objectif est de réduire les barrières commerciales internationales et d'intensifier les échanges internationaux. Les négociations ont abouti à une impasse en 2008 à la suite de divergences sur des questions essentielles telles que l'agriculture, les droits de douane sur les produits industriels et les barrières non tarifaires, les services et les voies de recours en cas de litige.

Les progrès réalisés dans le cadre de ces négociations ont été ralentis après l'échec de la réunion ministérielle de iuillet 2008 et certains commentateurs sont pessimistes quant à la possibilité d'un accord faisant suite à celui du cycle de l'Uruguay, qui a été conclu en 1995. Antonis Constantinou, directeur des programmes de développement rural à la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne, affirme que l'UE a réagi favorablement à l'initiative visant à poursuivre la tentative de réforme du système commercial multilatéral lancée par l'OMC et a présenté des propositions constructives à plusieurs occasions. «Bien que les intérêts de l'UE au cours des négociations relatives aux échanges internationaux sur l'agriculture fussent essentiellement défensifs, il est aussi vrai que la pression exercée par l'OMC a incité l'UE à prendre les devants dans le processus de réforme de la PAC et à s'attribuer le mérite des progrès déjà

«Au cours des vingt dernières années, plusieurs cycles de réformes réussies de la PAC ont été largement inspirés des éléments d'appréciation de l'OMC et les politiques de développement rural du second pilier ont été mises en place pour faciliter le processus de restructuration et

d'adaptation aux nouvelles conditions des échanges. Cela a aidé les agriculteurs européens à mieux réagir aux nouveaux défis, à améliorer leur productivité d'une manière durable et à maximiser les répercussions positives de leurs activités sur l'environnement.»

L'accord sur l'agriculture qui émane du cycle précédent des négociations commerciales multilatérales (le cycle de l'Uruguay) contient des dispositions relatives à une «boîte verte» qui autorise les versements effectués dans le cadre de programmes de protection de l'environnement à ne pas relever des engagements en matière de réduction de l'aide. Michel Petit, de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (et membre de l'International Food and Agricultural Trade Policy Council), déclare que tout accord à venir doit respecter lesdites dispositions. «Les mesures de développement rural doivent bénéficier d'un soutien public et financier. Le classement de ces mesures dans la boîte verte ne doit susciter aucune contestation. Cela doit rester une question interne à l'UE et qui ne doit pas être remise en cause au niveau international.

Même si je suis extrêmement pessimiste quant à la possibilité d'un nouvel accord

OMC, cette question n'est pas purement théorique. La Commission a veillé à ne proposer que des changements, en particulier en ce qui concerne la politique agricole commune, qui soient cohérents avec les engagements susceptibles d'être pris par l'Europe à l'OMC. La Commission doit se comporter comme si elle était convaincue qu'un accord sera atteint. Elle doit être certaine que ses actions internes ne sont pas en contradiction avec la "position" que la Commission adoptera lors des négociations.»

Les rôles du programme de développement rural

La Commission estime que l'Europe est bien placée pour profiter des évolutions du marché mondialisé. Elle estime que l'arsenal de mesures en matière de développement rural actuel et futur de l'UE dispose des munitions suffisantes pour accélérer la croissance européenne. M. Constantinou souligne qu'«on s'attend à ce que la demande mondiale de denrées alimentaires augmente de manière significative au cours des décennies à venir et à ce que l'évolution des modèles de consommation de plusieurs économies émergentes, dont des géants comme le Brésil, la Chine et l'Inde, favorisent des produits à valeur ajoutée, dotés d'une image haut de gamme, en particulier les denrées alimentaires transformées pour lesquelles l'Europe possède une grande tradition».

Les PDR contiennent une série de mesures visant à soutenir des produits de qualité, qu'il s'agisse de produits traditionnels avec ou sans appellation d'origine ou d'indication géographique, de denrées relevant de l'agriculture biologique ou simplement de denrées alimentaires qui respectent les normes élevées en termes de sécurité alimentaire et d'hygiène requises par la législation de l'UE.

M. Constantinou déclare: «Dans un avenir proche, la pression des marchés agricoles libéralisés est susceptible de croître davantage, mais l'arsenal de mesures du PDR dispose des munitions suffisantes pour permettre aux agriculteurs et aux entrepreneurs ruraux de retourner cette situation à leur avantage. Divers

types d'aide d'"investissement" dans le capital physique, humain et social sont disponibles pour favoriser des améliorations de productivité, pour concevoir de nouveaux produits et processus et pour exploiter les possibilités de développement endogène des zones rurales.»

Les indications géographiques

Alors que la plupart des mesures concernant le développement rural sont reprises dans la «boîte verte», les indications géographiques (par exemple, le jambon de Parme et le champagne) font l'objet de discussions en vertu de l'accord TRIPS (Trade Related International Property Rights — aspect des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) de l'OMC. Michel Petit estime que les indications géographiques représentent un avantage pour le secteur d'activités rurales européen. «Si les indications géographiques obtiennent une reconnaissance étendue à l'échelon international, cela élargira le champ de l'activité économique dans les zones rurales pour la production de certains produits. Ceux-ci auraient une chance accrue de devenir économiquement viables s'il existait un marché protégé permettant de les vendre à un prix plus élevé.»

Le Comité des organisations professionnelles agricoles (COPA) — qui est constitué de 60 organisations provenant de l'UE et de 36 organisations partenaires provenant d'autres pays européens — et le Comité général de la coopération agricole de l'UE (Cogeca) soutiennent également les indications géographiques. Pekka Pesonen, secrétaire général du COPA-Cogeca, déclare: «Nous soutenons les indications géographiques étant donné que nous estimons que celles-ci apporteront une valeur ajoutée, non seulement à l'agriculture européenne, mais également aux denrées elles-mêmes, étant donné que de nombreuses denrées échangées à l'échelon international sont couvertes par des indications d'origine européenne.»

«S'il existait un accord sur les indications géographiques, certaines régions pourraient tirer profit du commerce. Cela représente une possibilité de produire certains de nos produits pour des marchés en dehors de l'Europe d'une manière qui assure leur protection.»

Défis et concessions

En règle générale, le COPA-Cogeca soutient les accords sur les échanges internationaux car «ils tiennent compte des diverses inquiétudes d'une manière cohérente». Pekka Pesonen déclare que son organisation peut inciter l'introduction de certaines mesures qui devraient ensuite être adoptées au niveau international. Toutefois, en contrepartie, ses membres devraient accepter la suppression de certains droits de douane, ce qui pourrait leur nuire.



Cependant, Pekka Pesonen pense qu'il est possible de faire davantage pour soutenir le secteur agricole de l'UE. «Nous aimerions voir les marques européennes respectées dans les échanges avec les tierces parties situées en dehors de l'Europe. La seule façon de protéger nos produits est de mettre au point des marques enregistrées, ce qui est hors de portée de la plupart des petites entreprises en Europe. Par exemple, je viens récemment de découvrir un vin chinois qui est la réplique quasi exacte d'un vin européen. La Chine exploite clairement notre tradition et notre savoirfaire, et pourtant, le produit en soi ne valait absolument rien. Un manque de protection enlèverait toute motivation aux entreprises européennes de se lancer dans le développement de produits.»

Michel Petit estime quant à lui que certaines formes d'aide européenne destinées aux entreprises rurales pourraient être remises en cause lors de négociations ultérieures concernant les accords sur les échanges internationaux. «Aujourd'hui, en vertu du second pilier [de la PAC], certaines mesures sont vaguement qualifiées de "rurales" et ont trait aux améliorations structurelles (la modernisation de l'agriculture européenne) — par exemple aides aux jeunes agriculteurs qui aimeraient s'établir dans l'agriculture. Certaines de ces mesures pourraient être considérées

comme des subventions à la production agricole et ainsi être éventuellement incompatibles avec la "boîte verte". Ces mesures pourraient être remises en cause si elles étaient jugées de nature à provoquer plus que de minimes distorsions de concurrence. Certains membres de l'OMC font pression pour durcir les critères d'admission à la "boîte verte". Jusqu'à présent, cela n'a pas encore été évoqué de manière prioritaire au cycle de Doha, mais plusieurs membres ont demandé à ce que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour.»

Pekka Pesonen se dit aussi préoccupé par les attaques contre la «boîte verte». «Si nous ne sommes pas en mesure de prêter assistance aux communautés rurales, il me semblerait très difficile d'accepter d'ouvrir simplement nos frontières et de laisser quiconque entrer et profiter de nos traditions. Notre compétitivité est liée à notre savoir-faire et à nos traditions. Je ne suis pas optimiste quant à la possibilité d'un accord en ce moment. Mais nous n'entendons personne se plaindre du fait que l'UE aurait été laissée pour compte.»

Opportunités futures

Dans le passé, les négociations sur les échanges internationaux ne portaient pas sur les aspects liés à l'environnement et au changement climatique. L'avenir pourrait toutefois apporter un changement à cet égard. Bien que tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'un nouvel accord sur les échanges internationaux, qui prendrait le relais du protocole de Kyoto, est encore loin d'être conclu, l'Europe est préparée à retirer tout avantage concurrentiel éventuel que ces accords sont susceptibles de lui apporter. M. Constantinou déclare à cet égard: «Les accords internationaux et, de manière plus générale, les défis de nature mondiale tels que l'environnement et le changement climatique peuvent représenter une source d'ouverture pour les producteurs européens, car nos citoyens ont tendance à être plus sensibles à ces aspects et à prendre les devants.»

«Prenez le concept de biens et services publics, qui a révolutionné la manière dont le rôle des agriculteurs est compris dans la société moderne, leur ouvrant des possibilités de fournir des services écologiques et de tirer parti du tourisme. Réfléchissez au rôle potentiel que les pressions relatives au changement climatique peuvent jouer pour favoriser une production plus durable et plus viable et une "croissance verte". Les PDR contiennent déjà un grand nombre de mesures destinées à aider les agriculteurs et d'autres acteurs et entrepreneurs ruraux à tirer parti de ces évolutions, et j'imagine que la prochaine génération de programmes sera encore enrichie à cet égard.»







Le réseau européen de développement rural EN LIGNE http://enrd.ec.europa.eu



